Sébastien de Boishéraud

Artiste statuaire

Archives familiales
2026

Sébastien de Boishéraud

Artiste statuaire

Pierre de Boishéraud
2026

Sommaire

Introduction …….. 7

Manoir de Port Joli ……. 9

Service armé …… 12

Poèmes de remerciements ……. 15

Charles Le Bourg, maitre sculpteur ……. 25

Notices artistiques …….. 26

Lettres à l'occasion de la maladie de sa mère ……. 29

Lettres à sa nièce Marie ……... 34

L'école des filles ……. 39

Travaux à la Courbejollière ……. 40

Bénédiction apostolique de Pie X …… 43

Léonie Montifret ……. 46

Vente de Port Joli …….. 58

Introduction

La famille Goguet est une vieille famille vendéenne de la région de Fontenay, installée au XVIIème siècle à Boishéraud en pays nantais (voir le livret la famille Goguet). Après la révolution les Goguet quittent Boishéraud, ruiné, et s'installent à la Guérivière dans la paroisse de Maisdon. (Voir le livret les Boishéraud dans la tourmente révolutionnaire)

Sébastien Goguet de Boishéraud est né le 31 octobre 1847 à la Guérivière. Il est fils d'Alphonse et d'Antoinette Deslandes de Bagneux (voir le livret la Guérivière). (Le château de Bagneux est près de Saumur).

En 1864, à 17 ans, Sébastien s'engage pour 7 ans comme grenadier, et en 1867, il participe à la campagne de Rome dans la légion d'Antibes.

Le 3 novembre 1867, Giuseppe Garibaldi et 7.000 volontaires (les Chemises rouges) tentent de pénétrer à Rome pour y organiser l'insurrection et chasser le pape Pie IX. Ils veulent remettre la ville au roi d'Italie Victor-Emmanuel II pour achever l'unité politique de la péninsule.

Mais le roi ne peut que désapprouver cette initiative. Garibaldi viole en effet la convention établie entre lui-même et l'empereur Napoléon III, selon laquelle il ne serait pas porté atteinte au dernier territoire relevant de l'autorité du pape.

Le projet de soulèvement échoue, faute d'un soutien populaire. Les garibaldiens s'emparent de Monte Rotondo le 26 octobre tandis qu'un corps expéditionnaire français débarque à Civitavecchia le 29 pour venir au secours du Pape.

Le général Kanzler mène la contre-offensive pontificale. Le 3 novembre 1867, dans la localité de Mentana, les zouaves et les carabiniers pontificaux soutenus par la légion romaine (ou légion d'Antibes) constituée de volontaires français enfonce la petite armée de Garibaldi suivi de la brigade de l'armée française du général Polhès.

Les Français se gardent de poursuivre Garibaldi, personnage populaire dans le monde entier. Le rebelle est arrêté près de Florence par les carabiniers italiens. Il est libéré trois semaines plus tard sur la promesse de ne plus quitter son île de Caprera... promesse qu'il ne respectera évidemment pas !

L'empereur Napoléon III avait jusque là soutenu la cause des nationalistes italiens. Tiraillé entre ses sympathies nationalistes et ses engagements envers la papauté et les catholiques français, il combat désormais ses anciens amis.

La bataille de Mentana retourne l'opinion italienne contre la France dont les ambitions sont contrecarrées également au Mexique et en Allemagne. Pour Napoléon III, c'est le commencement de la fin. Le roi d'Italie attendra la défaite de la France face à la Prusse pour se saisir enfin de la ville de Rome et en faire sa capitale.

Lors de la guerre de 1870, Sébastien est fait prisonnier à Metz le 29 octobre 1870, et est emmené en captivité en Allemagne jusqu'au 11 avril 1871.

A son retour de captivité, il fait la campagne à l'intérieur (la répression de la commune), puis est libéré le 5 septembre 1871, à la fin de ses 7 ans de service.

Doué d'un joli coup de crayon, et ne manquant pas d'humour, il aime caricaturer ses semblables, n'oubliant pas de se moquer de lui-même. Son passage à l'armée lui donne occasion de célébrer à sa manière joviale les gaités de la vie militaire. A son retour, il ajoute une corde à son arc en s'attachant à des maîtres sculpteurs : Amédée Menard puis Charles Lebourg. Il expose au Salon nantais de 1872 une statuette en plâtre de la *vierge, Reine du Ciel* et deux médaillons en plâtre; au Salon de 1886 : une statuette en plâtre de femme, un médaillon en bronze de *Charrette* et un médaillon en plâtre d'une demoiselle ; Enfin, au salon des Champs Elysées en 1891 il expose une statue d'Hébé.

Outre ses dessins, et ses nombreuses lettres illustrées, on a de lui un médaillon d'Elisa Mercoeur à Nantes, un bas relief d'Henri IV (jamais placé à Nantes à cause des difficultés religieuses que cela aurait pu amener, car on pensait le mettre en face du temple), un de Jeanne d'arc, une marocaine, plusieurs médaillons de personnalités nantaises, une statue de la Rochejaquelein, une de Charrette, …, un buste de paysanne en coiffe, une statue et un médaillon de vierge à l'enfant, et un médaillon du Sacré-Cœur.

Pour sa famille, il a laissé des médaillons de ses neveux et nièces Pierre et Antoine, Marie et Henri Mosnay (voir le livret la famille Mosnay), un buste de Renée Parenty la femme de son neveu Pierre, un de sa sœur Marguerite, un autre de sa mère Antoinette Deslandes de Bagneux, ainsi qu'un bronze d'elle assise et tricotant, une statuette en plâtre de sa grand-mère Adélaïde de la Courbejollière, un buste et une médaille de son oncle le chanoine Louis de Boishéraud, des médaillons de ses oncles et tante Deslandes (Eléonore, Charles et Marie-Armande) ainsi qu'une statuette de Charles.

En 1886, il hérite la Courbejollière de son oncle louis curé de la Renaudière (voir les 3 livrets les Perrin de la Courbejollière), et y fait, entre 1886 et 1895, de gros travaux sur la tour principale, pour s'y aménager une chambre.

Après la mort de sa sœur Laurence en 1887, il participe avec ses sœurs Marguerite et Marie à l'éducation de ses neveux, les emmène en promenade, et échange avec eux une nombreuse et affectueuse correspondance. En 1913, sans descendance, il vend la Courbejollière à son neveu Pierre Mosnay, la signature définitive datant du 8 février 1920.

Il habitait 13 quai des tanneurs à Nantes et s'est fait construire vers 1905 une maison à la Montagne, près de Nantes : Port-Joli, pour y vivre avec sa compagne, Léonie Montifret; il y est mort le 8 décembre 1927 et est enterré à Maisdon, près de ses parents et de son oncle le chanoine Louis Goguet.

A ce livret est associé un album photographique reproduisant nombre de ses dessins et sculptures.

Le manoir de Port Joli

Le manoir de Port Joli

La construction commence en 1905 et dura jusqu'en 1907. Dirigé par les architectes Georges Lafont et André Chauvet ce manoir sera érigé dans un style architectural du 16° siècle.

Georges Lafont est très connu dans le milieu nantais. C'est un architecte très recherché pour construire de très belles villas sur la côte de le Baule et du Croisic (environ 200 plans de villas), dont certaines font partie du patrimoine baulois. Il forme un élève architecte, M André Chauvet, qui lui aussi créera de très belles villas et prendra sa suite.

Les qualités professionnelles de Georges Lafont lui valent d'être nommé à la commission départementale des bâtiments civils de la Loire-Inférieure, au conseil d'hygiène, au conseil de l'école des beaux-arts, puis à la commission du musée d'archéologie de la Société des architectes de Nantes de 1882 à 1910. Il occupe. à partir de 1891 le poste d'inspecteur des édifices religieux, puis celui d'architecte diocésain en 1894. Il est admis à la Société centrale des architectes en 1904, et devient architecte-adjoint des monuments historiques le 27 avril 1908.

Il est aussi connu à Nantes pour avoir créé en 1884, « Le Clou » dans son atelier de la rue de la Rosière d'Artois où une bande de joyeux notables l'entoure. Chacun participe, à sa manière, à l'esprit jovial et inventif qui règne sur les séances du Clou, un lundi sur deux, entre octobre et mai. Chacun des participants inscrits pour le jour peut s'exprimer. Il a vingt minutes pour exposer son sujet du jour. Au coup de cloche du « Patron », surnom donné à M Lafont, il passe son tour au suivant. On peut parler de musique, art, sculpture, Théâtre. Littérature, rien n'est interdit du moment qu'on rigole. L'essentiel. pour les « intervenants », étant d'instruire et de faire rire, de mêler le savoir au divertissement - voire à un certain esprit grivois. En font partie Mrs Schwob Maurice. Alphonse Lotz-Brissonneau Jules Grandjouan, Paul Emile Sarradin, et Gabriel Guist'hau qui sera Maire de Nantes de 1908 à 1910

Au sujet du nom donné au Clou, la légende veut que le nom ait été trouvé en hommage à la phrase d'Alexandre Dumas « les idées sont comme des clous, plus on frappe dessus, plus on les enfonce.

La Montagne — Manoir de Port-Joli

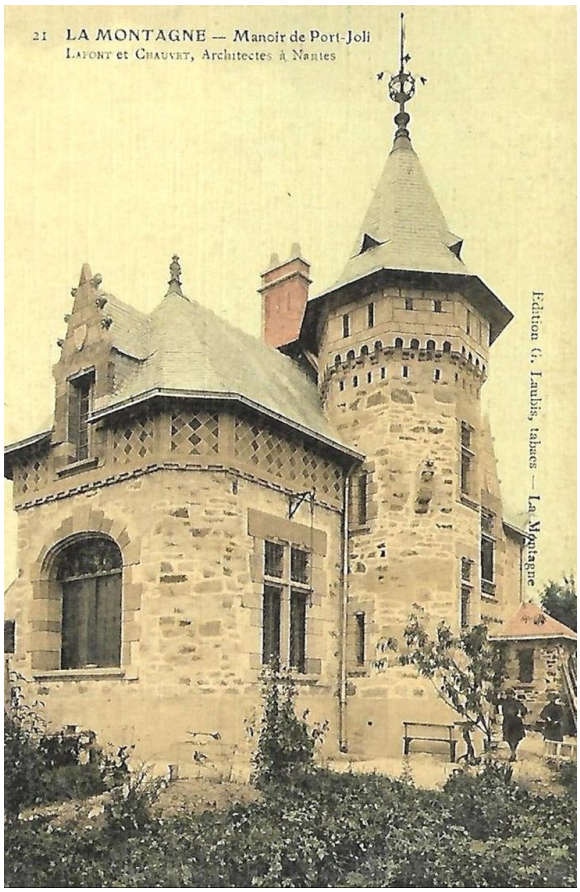
21 LA MONTAGNE — Manoir de Port-Joli
Lafont et Chauvet, Architectes à Nantes
Edition G. Laubis, tabacs — La Montagne

Les gargouilles : Sébastien de Boishéraud et Léonie Montifret

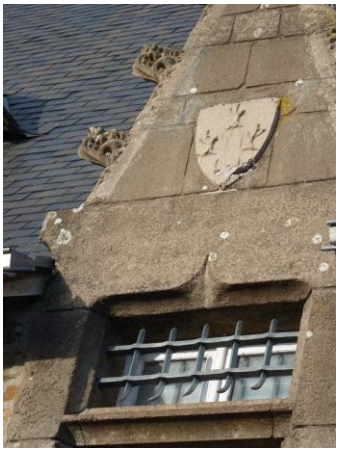

Le lion Perrin

Le manoir porte 3 des armes de sa famille : Goguet, Deslandes et Perrin

Les architectes de Port-Joli sont les associés nantais Georges Lafont et André Chauvet, auteur des plans de plusieurs villas balnéaires de La Baule et du Croisic.

Esquisse du manoir de Port Joli

Puissiez-vous apprécier Port-Joli et son charme.
Que ce lieu envoûtant et son âme
Vous envahisse et vous habite
A la quiétude d'un feu qui crépite

A la douceur estivale
D'une balade en contrebas,
Emplissez vos yeux du panorama.
Aux couleurs automnales,
Sculptez votre mémoire de souvenirs
Quand le jour commence à faillir

Etats de services

Indication des services ou de la position dans la réserve de Sébastien de Boishéraud.

Incorporé au 1er régiment de ligne à compter du 5 novembre 1864 comme engagé volontaire en vertu de la loi du 21 mars 1832 pour 7 ans, le 5 novembre 1864 à Angers, département de Maine et Loire.
arrivé au corps le 7 novembre 1864.
grenadier le 17 mai 1865.
caporal le 6 septembre 1865.
caporal de grenadiers le 18 mai 1867.
caporal de 1ère classe le 26 janvier 1868.
sergent de 2ème classe le 6 septembre 1869.
sergent de 1ère classe le 11 septembre 1870.
adjudant sous officier le 14 octobre 1870.
prisonnier de guerre le 29 octobre 1870.
passé au 4ème régiment d'infanterie provisoire le 11 avril 1871 à sa rentrée de captivité.

Incorporé à compter du 11 avril 1871 comme adjudant sous officier venant du 1er régiment de ligne (arrêté du chef du pouvoir exécutif en date du 27 mars 1871).
arrivé au corps le 11 avril 1871.
adjudant sous officier le 11 avril 1871.

libéré du service le 5 novembre 1871, a reçu un certificat de bonne conduite
par décret du 12 juin 1875, est nommé au grade de sous lieutenant de réserve au 64 Rgt. d'inft. de ligne.
Par décision présidentielle du 4 août 1886, sa démission est acceptée.

Campagnes et blessures

Au 1er régiment de ligne.
1867 corps expéditionnaire de Rome du 26 octobre au 30 novembre
a reçu la médaille instituée par sa sainteté le pape.
Campagne contre l'Allemagne 1870 à 1871
Au corps
Campagne à l'intérieur 1871

11e corps d'armée, état major général.

Nantes le 27 avril 1877

Lieutenant,

Conformément aux ordre du ministre en date du 2 courant, je vous ai désigné pour remplir en cas de mobilisation, les fonctions d'adjoint à un commandant militaire d'étapes.

Afin de vous mettre au courant de vos nouvelles fonctions, je vous invite à assister à des conférences et études pratiques qui auront lieu à Nantes à partir du 15 mai prochain et qui dureront pendant une quinzaine de jours.

Si vous voulez bien vous présenter dans l'après midi du 15 mai au quartier général du IIème corps d'armée (bureau de la mobilisation), il vous sera donné des renseignements sur l'ouverture de ces conférences, dont le but est de familiariser les officiers attachés au service des étapes avec les obligations de ce service.

Le général commandant le IIème corps d'armée

PS la tenue militaire n'est pas de rigueur pour assister aux conférences.

Mort de son père, Alphonse de Boishéraud – 16-5-1871 à la Guérivière

L'an mil huit cent soixante onze, le 17 mai à 7 h. du matin François Blanloeil et François Leroy, cultivateurs, domiciliés à la Guérivière, fermiers du défunt, nous ont déclaré que hier à 9 h. du soir, Mr. Alphonse Goguet de Boishéraud – 57 ans – propriétaire, né à Nantes, domicilié à la Guérivière en cette commune, époux de dame Antoinette Geneviève Delandes de Bagneux, domiciliée à Bagneux (M et L) fils de feu Jean Goguet de Boishéraud et de dame Adélaïde Perrin de la Courbejollière, propriétaire, domicilié à Nantes, est décédé en sa demeure.

Mairie de Maisdon – extrait du registre de l'état civil année 1871

A l'occasion de la mort de son père, l'administration démontre sa grande délicatesse

Aigrefeuille le 19 mai 1871

Le Juge de paix du canton d'Aigrefeuille,
à monsieur Sébastien Goguet de Boishéraud, adjudant sous officier au 1er Régiment de ligne, faisant partie de l'armée de Versailles.

Monsieur,

Pour me conformer au Décret du 1er mars 1794, (II ventôse an 2) je vous avertis que je viens d'apposer les Scellés sur les effets et papiers délaissés par Monsieur votre père, décédé le 16 du présent mois à neuf heures du soir et que j'en instruis Monsieur le Ministre de la Guerre.

Je vous préviens que le délai d'un mois expiré si vous n'avez pas envoyé de procuration, votre Conseil de famille sera convoqué devant moi, à l'effet de vous nommer un curateur lequel provoquera la levée des scellés, assistera à leur reconnaissance, pourra faire procéder à l'inventaire et vente des meubles, en recevoir le prix, à la charge de vous en rendre compte.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Dusterte

Nantes 22 8bre. 1890

Monsieur,

La vue du château de la Courbejollière et l'aimable réception que vous avez bien voulu m'y faire m'ont inspiré quelques vers que j'ai cru pouvoir me permettre d'envoyer à monsieur Léon Sécher, directeur de la revue des provinces de l'ouest, en le priant de les y publier s'il les en jugeait dignes, après vous les avoir communiqué. J'ignore s'il l'a fait, aussi je prends le parti de vous les adresser à vous même, en vous priant de les agréer comme un hommage à votre mérite personnel de l'expression de ma reconnaissance pour le plus gracieux des amphitryons.

Un admirateur qui s'excuse de garder l'anonymat.

Le château de la Courbejollière.

A monsieur Sébastien de Boishéraud

Dans l'ancien manoir de vos pères
Dont les échos sont endormis
On n'entendait au temps jadis
Que chant d'amour ou chant de guerre.

Ses murs épais furent ébranlés
Par mainte et mainte arquebusade
Et le choc des hallebardes
A retenti sur ses pavés.

Ce donjon couronné de lierre
Vit à ses pieds son fier seigneur
S'échapper des mains du vainqueur
L'épée au point, la mine altière

Et terrassé, mais non vaincu,
Bouillant du désir de se battre,
Aux cotés du roi Henri quatre
Mourir comme il avait vécu ;

Près de l'immense cheminée
Surmontée d'un noble écusson
Les pieds posés sur les tisons
Devant les bûches entassées,

Que de jeunes et vaillants preux
Au retour d'une passe d'armes
Vidèrent aux attraits de leurs dames
Un hanap de vin généreux ;

Sous les lambris armoriés
Autrefois noble châtelaine
Filait elle-même la laine
Pour les pauvres déshérités ;

Plus de créneaux, de meurtrières
Au sommet de la haute tour
Au milieu de la vaste cour
Il n'est ni pages ni bannières ;

Le petit pâtre qui ramène
Les troupeaux de l'abreuvoir
Trouble seul, quand vient le soir,
Le silence de la plaine ;

Peupliers et chênes énormes
Vertes charmilles et grands ormes
se reflètent dans l'eau qui dort
Et de leurs branches enlacées,
Comme une demeure enchantée,
Cachent les restes du vieux fort.

Dernier rejeton des aïeux
Digne d'être de leur race,
N'avez-vous pas aussi comme eux
Au combat tenu votre place

Et fait plus que votre devoir ?
Ces doigts qui manient l'ébauchoir
Ont longtemps porté une épée
Et la pertuisane rouillée
Du brave huguenot Perrin
Irait si bien à votre main …

Souvenir d'une charmante partie.

Non loin des frais coteaux que borde la rivière
On aperçoit là bas au pays de Clisson
A travers le bocage ou pousse la bruyère
Un modeste clocher, dont le doux carillon

Fait retentir les airs de sa voix argentine
Et rappelle aux humains qu'il faut penser à dieu.
Au voyageur il dit : "je suis saint Lumine,
Ici repose-toi, tu seras en ce lieu

A l'abri des méchants. Dans mon humble domaine
Le mal est inconnu ; jamais de crime affreux
Que dictent aux pervers ou l'envie ou la haine
Ici l'on vit en paix et l'on y vit heureux."

La cloche ainsi parlait, lorsque l'année dernière
Nous arrivions joyeux au milieu de l'été
A l'antique manoir de la Courbejollière.
Le seigneur de céans, toujours plein de gaieté

Aimable descendant de l'illustre famille,
Nous avait fait servir un succulent repas.
Aussi près de la table ou le vin blanc pétille
Chacun de nous s’assoie et sans plus d'embarras

Avec bon appétit fait honneur à la fête.
Nous devisons gaiement, d'autant que notre ami,
Intéressant conteur, a maints récits en tête.
N'a-t-il pas autrefois vu de près l’ennemi

Et courageusement combattu pour la France ;
Mais aujourd'hui le sabre a fait place au ciseau
Et non sans oublier l'éternelle vengeance
Son esprit artistique est tourné vers le beau

Cependant du soleil la course régulière
Trop vite nous arrache à ces instants heureux
Nous quittons à regrets ces bois pleins de mystère
Dont les rameaux puissants se dressent vers les cieux.

Et quand loin sur la route, en notre âme pensive,
Nous revoyions émus, ce sol béni de dieu,
Le village paisible et l'église massive,
La cloche encore sonnait et nous disait adieu.

Nort, 25 mai 1900
de Sallier

Toulouse, le 21 janvier 1912

Mon cher Sébastien,

J’apprends que notre affreux gouvernement vient enfin de s'honorer, en vous rendant justice, en vous octroyant ces palmes d'honneur, dues depuis longtemps déjà à votre talent. La médaille de 70 va venir également témoigner du courage de celui qui contribua pendant l'année terrible à sauver l'honneur. Ceci prouve que tôt ou tard, le talent et le courage sont récompensés.

Je vous adresse mes plus sincères félicitations de cette ville glorieuse de Toulouse, où vous avez fait votre entrée dans la carrière des armes, à l'ombre de l'Immortel Capitole.

Croyez, mon cher Sébastien, a mes sentiments bien affectueux.

à Mon gentil Cousin

Honneur à Sébastien, vaillant fils des Croisés
Il défendit la Croix, jadis à Mentana.
L'armée terrible vint ; dure bataille mena
L'arme ne déposa, que tous espoirs brisés

A la patrie tendre, ce bon fils de France
lui donna tout son cœur, et toute sa vaillance
et les Œuvres aussi, que la postérité
Consacrera. Pour nous légitime fierté

De trois grandes idées tu fus protagoniste
Croix, Patrie Idéal, voilà ta noble liste.
Je salue les trois croix, qui barrent ton grand Cœur
Ton panache a suivi le chemin de l'honneur.

A ceux qui te diront : "Qu'est ce qu'un Boishéraud ?"
Réponds : Je suis du Bois dont on fait les héros.

Toulouse place du Capitole

22 Janvier 1912
Joseph le Jarriel

Le château de la Courbejollière

Près du bourg de Saint-Lumine.
Qui domine
De Clisson les alentours,
On voit la Courbejollière
Maison fière,
Grand manoir flanqué de tours.

Ombragé par les ramilles
Des charmilles,
Berceaux où l'âme s'endort
Dans le frais repos que l'ombre
Fait plus sombre,
Sous les ormes du vieux fort.

Au clair miroir de ses ondes
Si profondes,
Le Castel silencieux
Ressemble au reflet d'un rêve,
Qui s'achève
Entre les eaux et les cieux.

Sur son toit la girouette,
Silhouette
D'un vaisseau virant au vent,
Sous la main d'une sirène,
Cette Reine,
Tournant l'homme aussi, souvent.

Près de son foyer paisible,
Invisible
On voudrait vivre toujours
Du noble passé qu'on aime,
C'est l'emblème
Glorieux des anciens jours!

Enceint dans sa triple douve,
On retrouve
Parmi ses exploits guerriers
Sur son coeur la croix de Malte,
Qui fit halte
A l'ombre de ses lauriers.

Lorsque soutenant un siège,
Pris au piège
Par un traître de Mercoeur
Sous le canon, la mitraille
Sa muraille
S'écroula, mais non son coeur.

Ce jour, Perrin plein de rage
De courage,
Bondit l'épée à la main,
Accompagné de huit braves,
Maigres, hâves,
S'ouvrit un sanglant chemin.

Guerrier d'estoc et de taille
La bataille
Lui valut un haut renom,
Près de son cher Henri Quatre
A se battre
Il mourut par le canon.

Aujourd'hui, morne et stoïque
Héroïque,
Le donjon démantelé,
Autrefois place de guerre,
N'a plus guère
L'aspect d'un fort crénelé

Sa grande cour est la ferme
Qui renferme,
Autour de son écusson
Le cellier, la vaste grange,
Où l'on range
La vendange, et la moisson.

A leur joug des boeufs superbes
Sous les gerbes,
S'en vont lents et beaux à voir
Pendant qu'un troupeau champêtre
Vient de paître,
Et se rend à l'abreuvoir.

Le château n'a plus de fêtes,
De conquêtes,
Ni de seigneurs ennemis,
Plus de valets, plus de pages,
D'équipages ;
Ses héros sont endormis

Dans son armure de pierre
Où le lierre
L'étreint de son vert linceul;
Il meurt, hautain, solitaire,
Sur la terre,
Pour son Dieu, pour son Roy seul

Tels sont du Passé les signes
Et les Cygnes
Blancs gardiens des vieilles tours,
Glissent moirant l'eau courante
Transparente,
En ses multiples détours.

Charles Le Bourg.
Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou
Tome XXIII, février 1900

Le patouillard.

Sur l'air des "canotiers de la Loire" oui, nous aimerons toujours, etc.

Qu'il fait bon, matin et soir,
Du moins, pour moi, je le trouve,
Refrain : Naviguer dans l'eau des douves,
Sur le patouillard.

I

Patouillard, c'est l'nom d'un navire
Qui tient, au moins, sept passagers, sept passagers
Je ne sais comment le décrire,
Il est plat ; noir et bien lesté, et bien lesté.
Refrain : qu'il fait bon, etc.

2

Du château d'la Courbejollière,
Les douves sont son océan, son océan,
Il fait du chemin à sa manière,
Plusieurs fois le recommençant, le recommençant :
Refrain : qu'il fait bon, etc.

3

Faisons-nous un'petit' promenade,
Rameurs, prenez vos avirons, vos avirons,
Dirigeons-nous donc vers la rade,
Par file à gauche, et puis marchons, et puis marchons :
Refrain : qu'il fait bon, etc.

4

Certes, quelle vitesse insigne,
On ne voit déjà plus le port, déjà plus le port :
Nous approchons du mai des cygnes,
Mais la route est bien longue encore, est bien longue encore :
refrain …

5

Vraiment, la côte est des plus belle,
Ici prés verts, arbres touffus, arbres touffus :
Par là, notre aimable nacelle
Au vieux manoir rend le salut, rend le salut :
refrain …

6

Mais : "stop" pousse le capitaine,
Dans un bosquet nous abordons, nous abordons :
Les rameurs vont reprendre haleine,
Enfin, tous nous nous écrions :
refrain : qu'il fait bon … etc.

Généalogie Boishéraud pour sa sœur Marguerite

Nantes le 10

Ma chère Marguerite,

je n'ai pu trouver un instant pour te répondre plus tôt, j'étais très occupé ces temps ci, d'abord j'ai un ami qui est venu de Bretagne m'ennuier pendant 3 jours, ensuite un autre de mes amis qui venait de perdre son père m'a prié de lui rendre service, enfin le carnaval, etc etc etc …

Je t'envoie quelques documents sur mon enquête. Je suis tellement paresseux que je ne les ai point copiés complètement, aussi je te les confie à condition que tu me les rendras, copie-les toi-même et fais les voir à Anael.

C'est Louis Goguet, Sgr de Boishéraud, baptisé le 2 mars 1721, avocat à la cour et auditeur à la chambre des comptes qui est le père de notre grand père de Boishéraud. Il fut marié à Magdeleine Marquis, de cette union il naquit

1er Louis Jean Goguet de Boishéraud, marié à Mlle du Bois de la Férronnière, Henriette Françoise Catherine, sans postérité, ce fut le chanoine mort à la Guérivière, sa femme est morte à Jersey à 39 ans. Il fit la campagne de Quiberon en 1795, fut licencié en 1796.

2- Madeleine, morte dans la guerre de la Vendée près de Montfaucon.

3- Antoine, mort en mer

4- Marguerite Jeanne, morte rue St. Clément, celle qui fut sauvée miraculeusement pendant la terreur.

5- Clément Marie, chevalier de St. Louis, mort après l'émigration

6- Joseph, prêtre, chanoine de Vallet, mort des fatigues de la guerre en 1791.

7- Sébastien, mort jeune, d'accident

8- Julienne Goguet de Boishéraud a épousé M. de Guer. Ils ont eu un fils mort jeune et une fille qui a épousé Mr. de Fleuriot.

9- Jean Goguet de Boishéraud, notre grand père, époux d'Adélaïde Cécile Perrin de la Courbejollière. Né le 8 mars 1766 à Vallet, Loire inférieure, émigré en Allemagne, a servi dans l'armée de Condé. Chevalier de St. Louis en 1815, mort à la Guérivière en Maisdon en 1825. Ils eurent 3 enfants :

Louis Goguet de Boishéraud, né en 1805, curé de la Renaudière,

Eugénie Marguerite de Boishéraud, née en 1808, morte en 1843, mariée à Mr. Elie de la Barre.

Alphonse Goguet de Boishéraud, né en 1816, mort en 1871

10- Victoire Goguet de Boishéraud, mariée à Mr. Bureau de l'Aubretière, sans enfant.

11- un enfant mort en naissant.

Maintenant, chère Marguerite, occupe toi de tout cela comme tu voudras, mais surtout je te le répète, n'oublie pas de me renvoyer les autres documents non écrits par moi, Mr. le marquis Goguet. Il faudrait que tu pries le tonton Anael de prier ce Mr. qui fait des recherches de ne lui remettre la copie de ces documents qu'à condition qu'il m'envoie une brochure de son travail.

Je t'envoie aussi un portrait de mon cru de notre grand père de Boishéraud.

J'espère que tout le monde se porte bien à Fontenay. Je t'embrasse

Marquis Goguet de Boishéraud

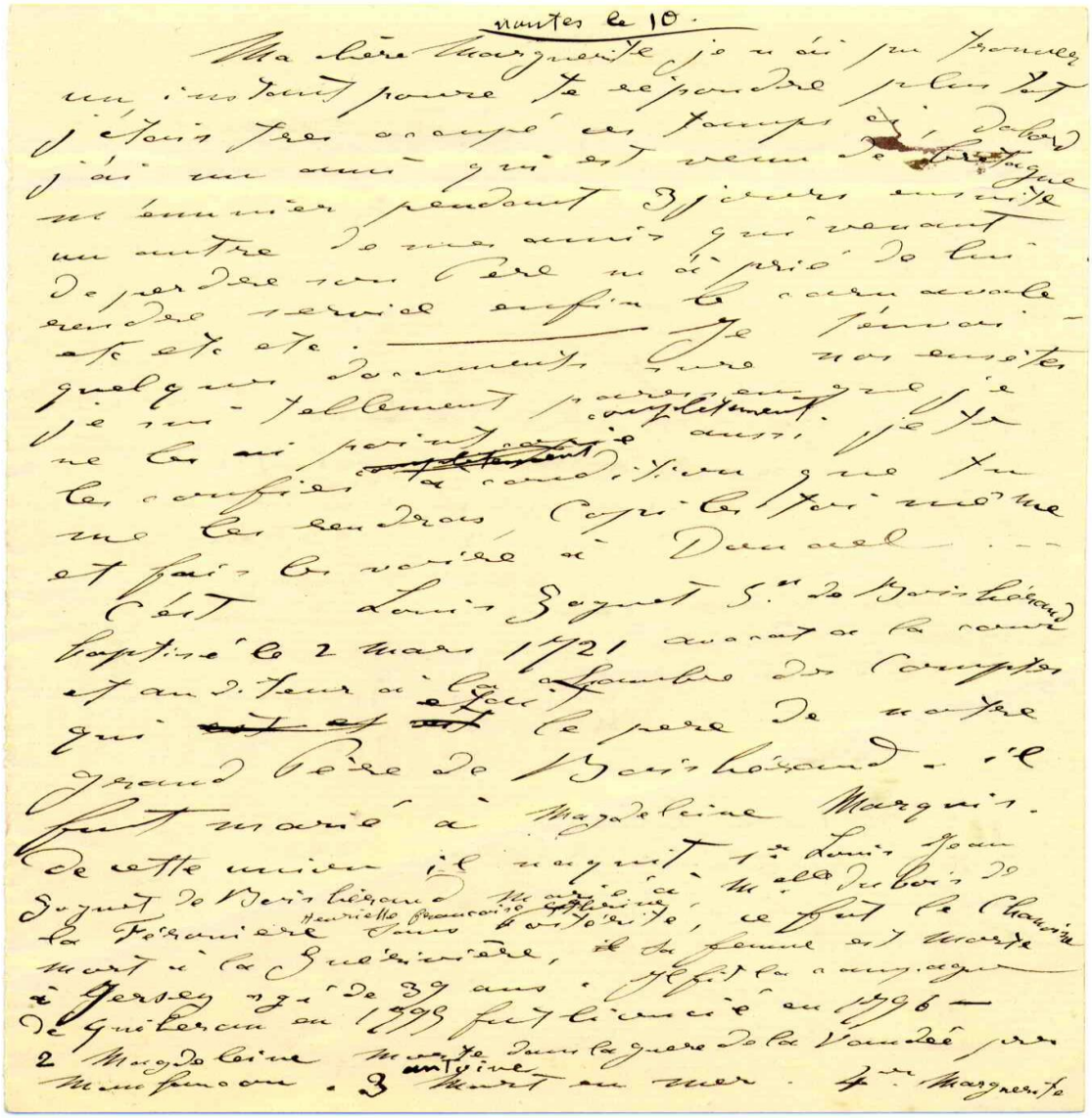

nantes le 10.

Ma chère Marguerite je n'ai pu trouver un instant pour te répondre plus tôt j'étais très occupé ces temps ci, d'abord j'ai un ami qui est venu de Bretagne m'ennuier pendant 3 jours ensuite un autre de mes amis qui venant de perdre son Père m'a prié de lui rendre service enfin le carnavale etc etc etc. Je t'envoie quelques documents sur nos ensêtes je suis tellement paresseux que je ne les ai point copié complètement aussi je te les confies ~~complètement~~ à condition que tu me les rendras, Copie les toi même et fais les voire à Donnel ...

C'est Louis Goguet 5.e de Boishérand baptisé le 2 mars 1721 avocat à la cour et auditeur à la Chambre des Comptes qui ~~est et est~~ était le père de notre grand Père de Boishérand. il fut marié à Magdeleine Marquis. de cette union il naquit 1.er Louis Jean Goguet de Boishérand marié à M.elle Dubois de la Féronière Henriette françoise Catherine sans postérité, ce fut le Chanoine mort à la Guérivière, il sa femme est morte à Jersey agé de 39 ans. Il fit la campagne de Quiberon en 1795 fut licencié en 1796 — 2 Magdeleine morte dans la guerre de la Vandée par Monfaucon. 3 antoine mort en mer. 4.e Marguerite

Jeanne, morte rue St Clement, celle qui fut sauvé miraculeusement pendant la terreur.
5e Clement Marie Chevalier de St Louis mort apres l'émigration ~~[illegible]~~.—
6e Joseph prêtre Chanoine de Vallet mort des fatigues de la guère en 1791.
7e Sebastien mort jeune d'accident.
8e Julienne Goguet de Boisbérand a épousé Mr de Guerre Ils ont eu un fils mort jeune et une fille qui a épousé Mr de Fleurit. 9e Jean Goguet de Boisbérand notre grand Pere épou d'Adalaide Cecile Berrin de la Courbejolière. Ne ~~le Octobre~~ 8 Mars 1766 à Vallet Loir Infr Emigré en allemagne et servi dans l'armée de Condé, Chevalié de St Lois en 1815. Mort à la Guérivière en Maisdon en 1825. ils eurent 3 enfants Lois Goguet de Boisbérand né en 1805 Curé de la Remandière. Eugenie Marguerite de Boisbérand né en 1808 morte en 1853 marié, à Mr Elie de la Barre. Alphonse Goguet de Boisbérand né en 1810 mort en 1871 marié a etc etc

10e Victoire Goguet de Boisbérand marié à Mr Bureau de l'Aubretière sans enfants.
11 un enfant mort en nessant.

Maintenant chere Marguerite arrange toi de tout cela comme tu voudras mais surtout

je te le reitère n'oubli pas
de me renvoyer les autres
documents non écrits par
moi Mr le Marquis
Gognot — Il faudrait
que tu prias le tonton Anael
de prier ce Mr qui fait des recherches
de lui remettre ~~ce~~ la copie de
ces documents qu'à condition
qu'il m'envoi une brochure
de son travail —
je t'envoi aussi un portrait
de mon cru de notre grand
père de Boisbérand...
J'espere que tout le monde
se porte bien à fontenay
Je t'embrasse

Marquis
Gognot de Rat, Boiseau

Charles Lebourg, maitre sculpteur

Charles Lebourg (1829-1908)

Charles-Auguste Lebourg, auprès de qui Sébastien a appris la sculpture, est né à Nantes, il est l'élève de François Rude et d'Amédée Ménard à l'École des beaux-arts de Paris. Il travaille à la décoration du palais du Louvre, sous la direction d'Hector-Martin Lefuel, à la reconstruction du pavillon de Marsan (1874), à l'église de la Trinité et à la reconstruction de hôtel de ville de Paris. Il partage son temps entre Paris et son atelier de Nantes. Sculpteur ornemental, il réalise également des bustes et une statue équestre de Jeanne d'Arc pour Nantes.

Son œuvre la plus connue est la création des cariatides de la fontaine Wallace en 1872

Notices artistiques

L'art à Nantes au XIXème siècle, par Maillard

BOISIHÉRAUD (SÉBASTIEN DE), sculpteur vivant, né à Maisdon (Loire-Inférieure), le 31 octobre 1847, demeurant à Nantes, quai des Tanneurs, 13.

M. de Boishéraud est un artiste amateur de talent, qui s'attache aux choses délicates, sans rechercher le grand vol. Dès le jeune âge, il montra un goût prononcé pour le dessin et particulièrement pour le modelage, goût qui, malheureusement, ne fut pas encouragé par sa famille (1). A partir de 1864, le service militaire interrompit ses études, et ce n'est qu'en 1872 qu'il commença à travailler sous la direction d'A. Ménard, puis de M. Le Bourg. Il a fait, depuis quelques années, plusieurs bustes et un grand nombre de médaillons, travaux destinés à sa famille et à ses amis, et peu connus du public ; il a aussi exécuté plusieurs statuettes, dont quelques-unes ont été citées, notamment celles de *Charette* et de La *Rochejaquelein.*

Il avait exposé au Salon nantais 1872:

Une vierge, Reine du Ciel; statuette, plâtre; *Deux médaillons;* portraits, plâtre, et il avait présenté au Salon 1886 de la même ville : Mme. X ... ; statuette, plâtre; *Charette;* médaillon, bronze; Miss ... ; médaillon, plâtre.

Il continue à travailler dans l'atelier de son dernier maître, auquel il garde autant de sympathie pour la personne, que d'admiration pour le talent, et il exécute en ce moment une figurine *d'Hébé.*

(1) Voltaire ne disait il pas déjà, dans son temps « Presque tous ceux qui se sont fait un nom dans les Beaux-arts les ont cultivés malgré leurs parents? »

Placement du Henri IV

Mon cher ami

Le portrait de mademoiselle le Beschu, dont vous avez parlé à Remy, doit être rare. Mademoiselle le Breschu de Champ-Savin était la seule demoiselle d'honneur de la duchesse de Berry lors de son entrée en France. L'histoire de la Vendée militaire nous dit :

" Madame, partie de Wassa le 24 avril 1832, s'embarquait sur le "carlo ulberto". ses compagnons de voyage étaient : le maréchal de Bourmont le Ct. de Kergarlay, etc, et mademoiselle Mathilde de Breschu. "

Je voudrais bien voir venir une solution pour la mise en place de votre Henri IV ; on a fait beaucoup d'objections à son installation sur l'ancien évêché ou parc St. pierre. Je ne vois pourtant guère d'autre solution. Place de l'édit, il n'y a que le temple protestant et cela n'irait guère.

Bien affectueusement à vous.

de Lisle
(maire de Nantes)

Saint Georges terrassant le dragon

Sucé sur Erdre - Chapelle privée du château de la Claverie (1915).

Le château date de 1827. En 1890, Georges Ganuchaud fait l'acquisition du domaine et l'embellit (travaux réalisés par l'architecte Bougouin).

En 1914, Georges Ganuchaud achète le coteau du Bois Martin dépendant de Jaille et, en 1915, commence à édifier la tour Saint-Georges. Cette tour a pour originalité un escalier extérieur et à mi-hauteur de cet escalier se trouve une petite chapelle ornée de deux bas reliefs, œuvre du sculpteur Sébastien de Boisheraud, et représentant saint Georges terrassant le dragon. Cet oratoire est béni en 1921 par Mgr Le Fer de la Motte, évêque de Nantes.

Elisa Mercoeur

Une de nos grandes villes de l'ouest, Nantes, vient de faire poser un médaillon d'Elisa Mercoeur.

Ce médaillon, œuvre d'art très pur est dû au ciseau du sculpteur nantais, le marquis de Boishéraud, dont plusieurs statuettes, bustes et bas reliefs ont été remarqués naguère au salon des artistes français et qui a apporté ici, mieux encore que son talent éclairé de la distinction de son esprit. Avec une âme de poète, un cœur épris de la pure mémoire de son modèle, il a voulu prolonger la résurrection du souvenir de la femme muse et honorer en artiste la petite fille précoce et douloureuse que son talent classe parmi nos plus vrais romantiques.

Notre Dame de Nantilly : La nouvelle Couverture de notre « Bulletin »

Nous avions annoncé, dans notre dernier numéro, la prochaine apparition de notre nouvelle couverture. Nous sommes heureux de la présenter à nos lecteurs et aux amis de Notre-Dame de Nantilly, pour le premier numéro de l'année 1907.

L'artiste qui a composé ce merveilleux dessin en a fait un souvenir très complet et très remarquable de notre beau sanctuaire.

L'encadrement général représente la porte d'entrée de la façade principale. Au centre, la Vierge miraculeuse de Nantilly, reposant sur le tabernacle du grand autel, entre les deux anges qui font l'admiration des connaisseurs. Et partout des motifs copiés scrupuleusement soit dans l'intérieur, soit à l'extérieur du monument.

En bas, deux panneaux sur lesquels on retrouve délicatement représentée : d'un côté, l'église avant la restauration, avec ses deux vieux panneaux si pittoresques, toujours regrettés par les Saumurois de race ; de l'autre, l'église après la restauration, avec son perron tout moderne et d'un style que ne connaissaient pas les anciens.

L'artiste a ajouté à sa composition une fleur de lys, symbole de la pureté de la Vierge immaculée, Mère de Dieu, et des roses, symboles de l'amour de Marie pour nous, et aussi de l'amour, de la vénération de la famille de M. de Boishéraud pour Notre-Dame de Nantilly.

Nous prions Notre-Dame de répandre sur l'artiste distingué et sur tous les siens, de très abondantes bénédictions en échange de cette marque d'amour filial et chrétien qu'il lui a si généreusement donnée.

La Rédaction.

Nécrologie dans la Revue du bas Poitou

Descendant d'une ancienne famille d'origine vendéenne, et que des alliances ramenèrent un jour en notre pays, M. Sébastien Goguet de Boishéraud, qui décédait en décembre dernier dans sa maison des champs de la Montagne, près d'Indret, était non seulement un homme d'une grande droiture de caractère et de relations charmantes, mais encore un statuaire d'un véritable et discret talent, dont j'ai doublement le devoir de célébrer ici les qualités éminentes.

Né en 1848 à Maisdon, où il repose actuellement dans le caveau familial, Sébastien de Boishéraud, après de brillantes études faites à Nantes, s'était engagé tout jeune, il avait à peine 17 ans, dans un régiment de grenadiers. Profondément chrétien, il ne voulut pas rester sourd à l'appel de Pie IX, et prit une vaillante part à la défense des états pontificaux, dans la légion d'Antibes. Il ne déploya pas moins de courage pendant la guerre de 1870, et fait prisonnier à Metz, fut emmené en captivité en Allemagne.

C'est à sa rentrée en France qu'il s'adonne à la sculpture, ayant successivement pour maîtres Amédée Ménard et Charles Lebourg. Travailleur assidu, il a laissé des œuvres nombreuses et dont plusieurs d'une insigne valeur, parmi lesquelles il faut citer un buste de sa grand-mère, Mme de la Courbejollière, une statue de la vierge à l'église Sainte-Anne de Nantes, un médaillon d'Elisa Mercoeur, qui figure à la porte du jardin des plantes de cette ville, un Hébé en bronze, conservé au musée, une statue d'Henri de la Rochejaquelein, des médaillons de Jeanne d'Arc, une statue d'Henri IV, de Cambronne et un de Charrette, que je possède, plusieurs bustes de personnalités nantaises.

C'est également lui qui restaura avec infiniment de goût le vieux et curieux château de la Courbejollière, en Saint Lumine de Clisson, qui lui appartenait et où il aimait à recevoir ses amis avec toute l'affectueuse cordialité qui le caractérisait.

Ses critiques d'art, qui étaient aussi appréciées que ses œuvres, faisaient justement autorité, et ce n'est pas sans raison qu'il fut longtemps Président de la Société des Artistes Bretons.

Avec Sébastien de Boishéraud, disparait une des plus belles et plus sympathiques figures de gentilhomme, de soldat et d'artiste, et je remercie M. de la Cadinière, son cousin et fidèle ami, de m'avoir permis par les renseignements qu'il m'a fournis, de rendre un suprême hommage à sa mémoire.

René Vallette.

Correspondance avec sa sœur Gabrielle, religieuse, pendant la maladie de leur mère Antoinette Deslandes de Bagneux, morte le 18 janvier 1898 à Saumur.

Vive Jésus.

Mon cher Sébastien,

Notre chère mère s'affaiblit plus rapidement que je ne pensais, et je vois que le moment du sacrifice approche, je n'ai pas besoin de te dire plus qu'à mes sœurs comme je suis avec vous souffrant et priant avec vous. Ta présence fait grand bien à mes sœurs et les soulage bien aussi dans leurs fatigues ; dis bien merci à toutes les deux des fréquentes nouvelles qu'elles m'écrivent ; je prie (et avec moi toute notre communauté) beaucoup pour notre chère mère, mais aussi beaucoup, beaucoup, pour vous trois.

Je vais mon cher Sébastien te charger d'une mission bien pénible, bien douloureuse à cette heure pour toi, mais qui me sera dans la suite, et à toi aussi, une consolation bien grande et nous attirera de grandes grâces ; c'est de demander à notre si chère et si sainte mère sa bénédiction. Ton cœur sent trop vivement, mon cher Sébastien, pour que j'ai besoin de t'en dire plus long ; je désire que ce soit toi qui m'apporte cette dernière bénédiction de notre mère. Le bon Dieu t'inspirera, j'en suis sure, le moment de faire cet acte et il t'aidera. Ne crains pas trop d'impressionner notre chère mère, car lorsque le bon Dieu veut rappeler à lui une âme, il lui donne en même temps des grâces que nous ne soupçonnons pas pour la détacher d'ici bas et l'élever vers lui.

C'est avec la plus tendre affection, mon cher Sébastien, que je me dis ta sœur bien triste, Sœur Marie Gabriel de Boishéraud, de la visitation Ste. Marie. Dieu soit béni.
de notre monastère de Nantes, le 5 octobre 97.

Que cette lettre ne te fasse pas penser que je crois notre chère mère tout à fait mal, non, peut-être si l'on parvient à arracher la faiblesse, en effet, sa vie se prolongera-t-elle encore mais j'avoue j'ai peu d'espoir ; notre chère mère a eu tant de chagrins, le moment de la récompense est venu pour elle. Tu lui remettras ou si elle est trop faible, tu lui liras ce petit mot que je lui envoie.

Vive Jésus.

Mon cher Sébastien,

Ils sont bien tristes pour nous cette année ces jours de fêtes, mais cela n'empêche pas que les cœurs ont besoin de se dire leurs plus chers désirs et leurs vœux. Oui, mon cher Sébastien, le bon Dieu nous éprouve cruellement par cette longue et douloureuse maladie de notre chère mère, laquelle ne cessera de souffrir que lorsqu'elle nous quittera.

Mais, tu le sais bien, si parfois le bon Dieu éprouve et fait souffrir, c'est qu'il veut un jour nous donner à nous aussi, le ciel qui n'appartiendra jamais qu'à ceux qui auront mérité et expié ici bas ; Aussi soyons donc tous bien généreux dans le grand sacrifice, et toutes les peines qu'il veut de nous en ce moment.

Si l'année commence pour nous dans la tristesse, j'ai la confiance qu'elle aura aussi ses joies ; le bon Dieu seul sait la part de bénédictions et de contentement que dans son amour il

nous y fera rencontrer, mais je le supplie cependant avec toute l'ardeur de mon affection pour toi qu'il t'accorde beaucoup, beaucoup de choses que je lui demande, j'espère qu'il m'exaucera.

Nous avons à Nantes une véritable épidémie d'influenza dont paraît-il beaucoup des cas sont graves, mais elle tend à diminuer.

Ici, dans le monastère, la Ste. Vierge, les bons anges et notre vénérée mère Marie Philomène veillent si bien sur nous du haut du ciel pour nous préserver, qu'à part quelques petits rhumes, tout le monde se porte bien.

Ta sœur qui t'aime bien tendrement.
Sœur Marie Gabriel de Boishéraud, de la visitation Ste. Marie.
Dieu soit béni.

De notre monastère de Nantes, le 31-Xbre-97.

Vive Jésus.

Mon cher Sébastien,

Marie va-t-elle me pardonner de ne pas encore lui écrire cette fois ?
Je l'espère puisque à sa place je vais le faire à son respectable parrain, en tout cas, exprime lui mon regret et mon affection.

Que te dirai-je, mon cher Sébastien ? Que ce mieux de notre chère mère que l'on me dit se continuer et les spasmes qui reviennent ne me mettent point dans l'illusion de l'espérance d'une guérison, d'après ce que tu m'as confié cela est impossible, dis moi si je me trompe. Mais voilà ce que je crois : sa terrible maladie n'étant constatée que depuis peu de temps, elle va suivre son cours ordinaire et notre mère étant très forte, s'il n'y a pas d'accidents elle va souffrir des mois peut-être toute une année. Tu me ferais grand plaisir de me faire connaître le sentiment du docteur.

Laisse moi te dire combien je suis heureuse de te voir à Saumur et prodiguer tes soins et ton affection à notre chère maman comme tu le fais ; les soulagements que tu lui procures et le plaisir que ta présence lui cause doivent bien te dédommager des sacrifices et des ennuis que ton séjour à Saumur te donnent toujours, sans compter les tracasseries occasionnées par la différence de vos caractères, je t'en prie, mon bien cher Sébastien, met beaucoup du tien pour ne pas heurter la pauvre Marguerite. Toutes ses souffrances de ces dernières années et les peines présentes lui rendent encore le caractère plus difficile je crois, donc ne la taquine pas trop, ça la rend trop malheureuse.

Si ma pauvre maman, sans trop de sacrifice, pouvait se passer de tes soins pendant quelques jours, sais-tu bien ce que tu devrais faire pendant que tu es là bas ? C'est pendant une huitaine aller faire un petit séjour qui te serait je te l'assure très agréable au monastère de Belle Fontaine ou de Solesme ou ailleurs comme tu choisiras ; Te rappelles-tu comme maman l'a désiré autrefois et qu'elle l'avais promis qu'elle te paierait tous les frais ; Donne lui donc cette consolation avant de mourir, et puis penses donc, mon cher Sébastien, nous ne sommes plus jeunes ni les uns ni les autres, et il faut bien qu'au moins une fois dans ta vie tu considères sérieusement ce que tu dois au bon Dieu et ce que tu lui donnes. Je t'assure que la vie avec tous ses chagrins, tous ses déboires, toutes ses peines et ses traces de chaque jour perd son amertume lorsque nous donnons au bon Dieu la part que nous lui devons. Fais-en l'expérience …

Je voudrais t'intéresser par le récit des nouvelles de Nantes, mais j'habite une région que n'atteint pas les bruits de la cité, le silence et la paix de notre monastère rendent 100 fois plus heureux que tout cela, cependant je peux t'annoncer les tramways dans la rue St. Clément, une espèce de trompette fort peu harmonieuse nous annonce tous les 10 minutes leur passage.

Je te quitte en te chargeant de mille choses affectueuses pour mes sœurs.

Crois-moi toujours de plus en plus ta sœur toute dévouée.

Sœur Marie Gabriel de Boishéraud, de la visitation Ste. Marie

Dieu soit Béni.

De notre monastère de Nantes, le 15 novembre 97.

Samedi

Cher, bien cher Sébastien,

Je viens de recevoir ta navrante lettre et je ne puis m'empêcher de pleurer en songeant à la souffrance immense que tu vas éprouver à cette séparation suprême. Car crois-le bien, mon Sébastien, ta pauvre chère maman emportera avec elle une partie de ce cœur qu'elle t'avait donné elle-même dans les larmes et c'est encore au milieu de larmes bien plus amères et de souffrances morales plus cruelles encore pour toi qu'elle l'emportera.

Je le crois comme toi mon Sébastien, qu'après tant de terribles épreuves ta chère maman sera plus heureuse que sur terre et je souhaite que les bénédictions qu'elle te laissera se répandent un peu sur notre pauvre Geneviève.

Ah ; combien je te plains, mon Sébastien, car c'est maintenant qu'il va falloir faire appel à tout ton courage, car la désolation va être grande en toi et autour de toi. Comme tes pauvres sœurs vont aussi souffrir …

Enfin, mon Sébastien, je voudrais pouvoir te consoler, et pourtant je sens que je ne puis faire qu'une chose, souffrir avec toi, et souhaiter que s'il plaît au bon Dieu de t'éprouver moralement, qu'il te donne au moins la force de souffrir et de lui offrir tes souffrances sans murmures.

En te disant au revoir, mon Sébastien bien-aimé, je t'embrasse de tout mon cœur.

Léonie.

P.S. J'ai mis ce matin à la poste avant la réception de ta lettre, le morceau d'étoffe pour ton pantalon. Si tu fais mettre un fond, réclame même les plus petits morceaux des recoupes car tu sais qu'ils sont précieux.

J'avais inscrit tes cartes, je les joints en même temps à ma lettre.

Léonide est une cousine germaine, fille d'Eugénie Goguet de Boishéraud et d'Elie de la Barre

Lundi matin.

Pauvre cher Sébastien,

Oui, pleure va ; au milieu de ton dur sacrifice ; cela te donnera la force de l'accomplir jusqu'au bout.

Du reste, les larmes ne sont-elles pas la meilleure de toutes les prières, puisque le bon Dieu nous accorde en même temps qu'il nous les donne, cette sorte de résignation qui nous empêche de murmurer contre les coups trop cruels parfois qu'il nous envoie.

Encore quelques durs efforts mon bon Sébastien et tu auras gravi les dernières marches du calvaire, et si nous sommes séparés par la distance, mon cœur, sois en sûr, t'accompagne en ta triste route.

Ta mère bien aimée qui a souffert cruellement avec tant de résignation ne peut-être qu'heureuse maintenant.

A nous, à présent, de prendre modèle sur tant de mérite et de vertus pour pouvoir continuer sans faiblir par ses exemples, le dur chemin de la vie qui ne peut manquer de se trouver encore parfois souvent raboteux sous nos pas.

Au revoir, mon Sébastien bien-aimé, en souffrant avec toi, je t'embrasse mille fois de tout mon cœur.

Léonie.

Vive Jésus.

Mon cher Sébastien,

Lisez ce que j'envoie à M. Auboyer puis remettez lui, cacheté bien entendu ; la formule de la procuration est, à ce qu'il paraît, celle qui s'emploie toujours dans ces occasions, mais comme je la trouve très étendue dans les pouvoirs qu'elle donne, j'aime mieux désigner moi-même au notaire mon mandataire. D'autant plus que je pense que pour mes affaires personnelles dont je ne me suis jamais occupée puisque ma chère mère le faisait pour moi, je vais avoir besoin de quelqu'un à qui je puisse donner ma confiance.

J'ai donc pensé que M. Taveau pourrait me remplacer dans tout ce que je ne ferai pas par moi-même tant dans la succession que dans mes affaires personnelles. Dites moi tous les trois votre avis là dessus si vous n'y trouvez pas d'inconvénients, vous pouvez lui parler de mon intention.

Après l'inventaire, je crois, c'est le notaire qui va me le faire connaître, mais je vous en prie, que l'un de vous m'écrive promptement s'il y avait quelques remarques ou observations ou explication à me donner, afin que je puisse sans tarder lui répondre sans crainte de lui dire quelque chose de maladroit.

Je suis bien de ton avis, mon cher Sébastien, oui, notre chère maman, cela est bien visible, s'occupe de nous et elle ne nous quittera point ; Et tant que nous tiendrons bien unis ensemble par notre mutuelle affection et une cordiale entente, sa dernière bénédiction qu'elle nous a, à tous donnée, à ta demande, sera pour chacun de nous l'assurance de nouvelles grâces du ciel et de la paix et du bonheur pour ses enfants.

Je t'envoie, mon cher Sébastien, mes sentiments les plus affectueux.

Ta sœur, sœur Marie Gabriel de B., de la visitation Ste. Marie.
Dieu soit béni.
de notre monastère de Nantes, le 26 janvier 98.

Avis aux colons de la vigne du pâti du mortier.

Monsieur de Boishéraud, voulant faire connaître aux colons ses intentions et son désir de faire pour le mieux et l'agrément de tous au sujet de la reconstruction prochaine de la dite vigne en plants américains, prie ceux-ci de vouloir bien lire et bien comprendre ce qui suit, puis signer la présente feuille pour indiquer seulement qu'ils en ont pris connaissance et lui faire parvenir le plus vite possible à ce sujet, les observations qu'ils croiront justes.

I) Estimant que d'ici deux ou trois ans la vigne actuelle sera probablement complètement phyloxérée : dès que les ceps de la vigne ne rapporteront plus ou presque plus, le colon pourra les arracher.

2) Il pourra ensemencer la terre, sans toutefois y cultiver des produits susceptibles d'user ou fatiguer celle-ci.

3) Il ne devra pas commencer la replantation de sa vigne sans l'autorisation de Mr. de Boishéraud. La reconstitution entière de la vigne se fera en une seule fois, la même année.

4) A ce moment là, un expert rectifiera les alignements des planches parcelles pour la commodité et l'intérêt de tous.

Reconstituée dans ces conditions, la terre du pâti du mortier si bonne et si bien située, ne pourra produire que d'excellents résultats.

Il ne faut pas oublier que l'expérience a indubitablement prouvé que les plantations faites dans une terre fraîchement débarrassée de vignes cominées, n'a toujours donné que de très mauvais résultats.

En outre, si tous les colons comprenant bien leurs intérêts, veulent bien se conformer à ce qui précède, Mr. de Boishéraud fera en leur faveur, abandon total de la somme fixée dernièrement par le parlement au sujet du terrain des vignes à complants arrachées.

Fait à la Courbejollière le 27 septembre 1900

S. de Boishéraud.

Signature des colons. Henri Pouvreau ; François Charrier ; Jean le Cliat
Louis Bordet ; Perraud Louis ; Seitie

Lettre à sa sœur Marie à propos d'une virée au Croisic avec ses jeunes neveux

Dimanche matin

Chère et vertueuse princesse,

Hier je suis arrivé trop tard pour pouvoir te répondre, ma foi on fait ce que l'on peut …

Ce soir vers 4h je vais à la gare chercher Marichon et Toto, je les emmènerai dîner et se coucher. Lundi à 7h du matin, nous prendrons le bateau pour le Pellerin, là nous trouverons Louis qui prendra Marie dans sa voiture et vers 10h nous serons rendus à son usine. Après déjeuner, j'aviserai de manière à traverser la Loire à Paimbeuf ou à St. Brévin, à l'endroit le plus pratique et commode, pour pouvoir peut-être arriver au Croisic vers 5h du soir, mais il ne faudra pas perdre une minute, je ferai du reste pour le mieux.

Merci de t'être occupé d'un gite pour moi au Croisic. Mais ce n'est pas tout à fait dans mes prix. J'accepte tout de même puisque le temps presse. En conséquence voici ce que je demanderai encore à ton extrême obligeance. Dès le reçu ….

Correspondance avec sa nièce Marie Mosnay

13 février 1899

Ma très charmante nièce,

Je te remercie bien des fois et de ta gracieuse lettre et de ton mirifique dessin et enfin de m'avoir renvoyé ma boite de réglisse en en rajoutant d'autres encore, le tout admirablement emballé. Allons, tu es une bonne fille, v'la longtemps que je sais cela …

Je viens de m'amuser à copier le petit discours du curé de Bagneux, offre le donc de ma part à ma tante Eléonore, cela lui ferra peut être plaisir.

Comment va ta tante Margot ? Elle n'est pas encore guérie ! Tiens, v'la la belle affaire ! Si profond, crois-tu par hasard que la petite plaie peut se guérir du jour au lendemain ? Allons, je vois que ça ne va pas trop mal.

Et la chère princesse, ce vrai merle blanc ? Je parie qu'elle est souvent obligée de crier après Marichou !

En tout cas, au revoir et à bientôt de vos nouvelles à tertous.

J'avons vu hier dimanche les mardi-gras. C'était tout plein rigolo, et demain mardi cela le sera encore davantage. Je te conterai cela un autre jour.

Ton tonton, tontaine tonton, qui t'embrasse tontaine laritou.

Bastien

Grâce au réglisse, mon rhume est guéri.

Si Marichon se pare de l'uni-vert
C'est qu'elle M-os-nay
Sentir le Véti-ver

Nantes, 3 janvier 1903.

Ma chère Marichon,

Tu es certainement une bonne fille, vraiment bien aimable de penser et d'envoyer tes souhaits de bonne année à ton vieux grigou de tonton. Je les reçois, je t'assure, avec grand plaisir, assis paresseusement près de quelques vieux tisons fumants, presque éteints, toussant et crachant dessus. Vois d'ici le tableau ; que diable veux-tu la jeunesse n'a qu'un temps ; c'est égal, laisse venir le printemps, le premier soleil qui réchauffera mes vieux membres, tu verras, alors, comment le tonton tendra le jarret.

Dis-moi donc s'il y avait moyen de retarder un peu la noce, toi qui est dans les eaux grasses ? ce n'est peut-être pas la peine après tout, car j'ai une grande confiance dans le Père Eternel qui certainement arrangera les choses au gré de tous. Et puis : En avant la rigolade !!!!

Les cousines Conchita et Marie de la Cadinière quai Duguay-Trouin m'ont bien parlé de toi. Si tu veux des cartes postales, elles en ont collectionné beaucoup. Tu n'as qu'a écrire à Conchita, qui est comme toi une charmante jeune fille, qui elle aussi s'entendra avec toi.

Remercie bien de ma part Toine de sa lettre qui m'a fait bien plaisir. Comme lui je serai bien content de recommencer nos bonnes balades à bécannes, mais les bougres, ils roulent trop

vite, je ne pourrai plus les suivre. Quoique cela, bien des choses et mes vœux à mon jeune Citrouillard et à son frangin Pierre.

Au revoir donc chère nièce, à bientôt le plaisir de vous voir tous et de vous embrasser.

Tonton, tontaine, tonton.
Bastien.

Ma chère nièce.

Tu es bien gentille et tu as bien fait d'avoir rappelé à ton vieux bonhomme de tonton qu'il y avait longtemps qu'il avait donné de ses nouvelles. Ne crois pas tout de même que ce soit par oubli, tu te mettrais le doigt dans l'œil, car c'est tout bonnement par paresse, je l'avoue carrément et ma foi ; je crois qu'il n'y a que mon bonnet qui en rougit quand il sort de la marmite après avoir servi à fabriquer une bonne soupe grasse.

Tu as bien de la chance d'avoir de si beau soleil à Saumur, ici à chaque instant, il tombe de l'eau, mais en revanche, les marronniers au dessus de mes fenêtres sont de véritables bouquets.

Rassure la princesse ta tante ; le portrait du docteur Bernard est terminé et moulé ; dès que celui-ci sera parfaitement sec, j'en ferai faire 2 ou 3 épreuves, et nous verrons.

Et toi Marichon, comment te trouves-tu à Saumur ? Tache donc de profiter de ton séjour près de tes tantes pour t'amuser un peu et les faire rigoler un brin. Il y a quelques jours, j'ai vu tes cousines Trémant. petite Mélie est toujours assez mal en patte, c'est bien ennuyeux pour elle. Dis donc aussi à tes tantes que j'ai fait un petit séjour à la campagne des parents au cadi et que cela m'a bien retapé de respirer le bon air des champs, d'entendre le rossignol chanter et de ne boulotter que d'excellentes choses. Il faut savoir apprécier tout ce qui est bon. Quand donc te reverrai-je, j'en serais bien content.

Tu devrais décider ta tante la princesse de t'accompagner à ton retour jusqu'à Nantes où nous séjournerions ensemble et moi je te reconduirai jusqu'à Fontenay les bains où j'aurais le plaisir d'y voir ton père. Réfléchis donc à cela et en attendant, ton vieux tonton t'embrasse.

Sébastien de Boishéraud.

Nantes, 29 sept. 1903.

Ma très chère et charmante nièce,

Je viens de recevoir ton aimable lettre me faisant part de ta gracieuse invitation. Hélas, actuellement, je me trouve dans l'impossibilité matérielle de l'accepter. C'est une vraie guigne ; Aussi ne m'en parle pas, j'en suis furieux …

N'oublie donc pas d'exprimer tous les regrets que j'en éprouve à ton papa d'abord, à tes frangins, et sans oublier mes jeunes camarades et payses tes cousines.

Maintenant voici les multiples raisons qui m'empêchent d'aller rigoler un brin avec vous :

Ne te figures pas que c'est l'âge, la vétusté, la décatissure … non, certainement tout cela ne m'atteint pas encore ; toujours le même ; comme dirait Noblet chez Frigoli. La jeunesse, il n'y a que cela … Aussi quand on peut : en avant la rigolade.

Mais tout de même, quand on a pincé un de ces rhumes carabiné en roulant sur sa bicyclette toute une journée sous une pluie torrentielle, il n'est pas étonnant de se trouver dans

la nécessité de garder la chambre, d'y tousser, d'y cracher, d'y etc, etc… Ca arrive à tout le monde et à tout âge, ces choses là, pas vrai ?

Autre affaire maintenant : Tante Guélite m'écrit qu'elle va passer à Nantes ces jours-ci pour aller à Saumur reprendre ses quartiers d'hiver. Tu comprends que je ne puis m'empêcher de m'y trouver pour recevoir ta pauvre tante. Et puis, il paraît que maître Pierre doit passer incessamment, lui aussi, dans ma bonne ville. Tu vois toi-même mon cas et tu sentiras qu'il m'est impossible de bouger.

Mais permet moi de penser que ce n'est que partie remise : je te répète, très chère nièce, de vouloir bien me rappeler au bon souvenir de ton papa, ainsi que de ton oncle Paul, d'offrir mes respects à tante Amélie.

Vous autres les gamins et gamines je vous embrasse et vous dis au revoir. Bon, voilà une forte quinte qui me reprend … Une gorgée de sirop … Une bonne expectoration, et puis c'est fini encore pour celle là. Je m'essuie le museau, et je te rerembrasse, chère nièce.

Sébastien.

Mlle Mosnay chez Mlle de Boishéraud
rue des payens - Saumur

1905 – jour de la chandeleur

Mange des crèpes
T'auras du beurre.

Ma très gentille nièce, bonjour ! Comment vas-tu ? Mais je t'en prie, ne te déranges pas pour me répondre, tu es si occupée que ce serait dommage. Lorsque tu auras fini ton joli travail, tu m'écriras tout cela.

Veuille bien dire à notre bonne princesse aimée que comme je la sais grippée, je désire ardemment apprendre le plus vite possible son parfait rétablissement. Je pense bien souvent à vous trois. J'ai d'excellentes nouvelles à te donner d'Antoine. Il fait son gentleman et aussi, je crois, son travailleur.

Tant qu'à moi, je cultive goutte et rhumatismes (sale culture).
Mon buste de Mongelet est presque fini, pas trop mal me dit-on. C'est vraiment bien dommage qu'il ne me rapporte que des compliments, car il m'a donné beaucoup de travail.

Je viens de lire l'installation du curé de Nantilly. Cela m'a fait de la peine en pensant à son vénérable et si saint prédécesseur, déjà presque oublié …

Bien des choses à Berthe, à Francette etc etc …. Embrasse ma tante Nonore pour moi. Tant qu'à Princesse, Marguerite et toi, je vous envoie toutes mes tendresses.

SB

Nantes, le 24 juillet 1908

Ma chère nièce

Mais oui, bien sûr, que j'ai reçu deux fûts d'excellent vin. Il est arrivé en parfait état, rue Dobrée. Dans 15 jours je compte mettre en bouteilles et renvoyer les fûts. Je te charge de bien remercier de ma part ton papa. Dis lui qu'il est vraiment trop aimable, mais aussi que je saurai bien, en appréciant toute sa qualité, le boire à sa santé.

Je suis également ravi de savoir que tu te disposes à faire connaissance avec les auvergnats, aussi je vous souhaite, à toi et à ta tante, un bon voyage. Vous allez donc tous être en noces ces temps-ci, toi, Pierre et Toto ? Tachez donc de rigoler et ripailler le plus que vous pourrez, sans faire trop de bêtises, et sans vous donner trop d'indigestions, car après tout, les noces ne visent qu'à cela…

Tant qu'à ton tonton, il se décatit diablement. Je ne fais que commencer à y voir clair dans mon déménagement. Ce que j'en ai mangé de la poussière !!! Ce que j'ai tempêté !!! Enfin le plus fort est fait. Ce ne sera guère que cet hiver que je terminerai complètement. Je n'ai plus Victoire pour le moment, je lui ai trouvé une remplaçante.

Par ces grandes chaleurs, je suis devenu extrêmement paresseux, je ne demande qu'à ne rien faire, aussi dès que je le puis, je cours entretenir cette douce farniante à la campagne.

Lundi ou mardi je retournerai chez les Cadi, où là, tous me demandent souvent de tes nouvelles.

Cet automne, j'aurai le plus vif plaisir d'aller vous voir tous à Fontenay.

Au revoir donc, ma chère Marie, ton vieux tonton qui t'embrasse affectueusement.

SB

C'est qu'ils sont très chics mes neveux et nièce !

La vierge de Nantilly

Dimanche.

La bonne sainte vierge de Nantilly me charge, mon cher Sébastien, de t'adresser ses remerciements, grâce à toi elle est placée et bien placée, dans notre chère petite église. Jeudi, jour de la purification, elle sera bénie après la grande messe ; je la prierai bien pour toi, je t'assure, et tous nos souvenirs de l'année dernière revivront dans mon cœur.

Elle me rappellera toujours que c'est d'elle qu'est venue la dernière jouissance que ta mère bien aimé ait éprouvé sur la terre. Et c'est toi qui la lui a procurée. J'espère que xxx t'a bien compris, dans tous les cas, lorsqu'il viendra pour régler son compte, je lui dirai bien que si tu trouves quelque chose à rectifier lorsque tu viendras à Saumur, il devra se conformer à tes instructions.

Ta pauvre sœur Marguerite a bien souffert, depuis ton départ, et tu as su l'opération qu'il a fallu lui faire. Mais bien heureusement le bistouri n'a pas eu besoin de marcher aussi profondément que le ferait croire ton dessin à Marie Mosnay. Ta nièce est toujours bien bien gentille, chaque jour je la trouve plus prévenante et plus affectueuse pour ses tantes, qui de leur coté regrettent de n'avoir pas de distractions à lui offrir ; Je serais bien contente si ton beau-frère avait la générosité de ne pas venir encore la chercher.

Marie ta sœur est aussi bien attentive pour la malade, qui sait très bien s'en apercevoir et me le dire.

Nous recevons toujours de bonnes nouvelles de Christine, elle va bien et sa Blanchette aussi.

Il fait très froid, et le ciel est gris, comme si nous devions avoir de la neige. Je ne pense pas que vous soyez plus favorisés à Nantes, et je plains tous ceux que le froid fait souffrir.
Si tu vas voir Gabrielle avant le St. Temps de carême, fais lui mes amitiés et conserve en pour toi une large part.

Ta tante,
Eléonore Deslandes.

J'ai mis à la gare ce matin à 10 heures les effets que tu m'avais demandés, dans ta petite valise et j'ai ajouté ton chapeau dans une petite boîte en bois que j'ai attachée à la valise. Le tout a été mis en port dû et en grande vitesse. Si tu le peux, tu voudras bien m'en accuser réception pour me tranquilliser. Tu trouveras tes gants, ta cravate, tes tibis et la petite clef de la malle dans la boite à chapeau. Sois donc sans inquiétude au sujet d'argent, j'avais gardé ce qu'il me fallait pour des chaussures, mais il fait si mauvais temps que je n'en ai pas besoin, mes caoutchouc me rendent un meilleur service.

Monsieur le Bourg est parti depuis 15 jours.
Je t'embrasse encore en attendant de tes chères nouvelles.

Construction de l'école laïque des filles à St. Lumine

1 décembre 1903

Monsieur de Boishéraud

Sur la mise en demeure de la préfecture pour la construction d'une école de filles, le conseil municipal a choisi pour dresser les plans Monsieur Leray, architecte rue Voltaire, N°19 à Nantes, et en même temps m'a autorisé à entrer en pourparler avec vous pour l'achat du terrain nécessaire à cette construction, en prenant s'il est possible pour ne pas défigurer votre champ tout à l'extrémité nord en longeant les ruages et derrière le calvaire.

Mr. Leray m'écrit qu'il est nécessaire de voir les lieux avec vous, auriez-vous l'obligeance de m'écrire un mot à ce sujet, ou si vous connaissez Mr. Leray et que vous puissiez le voir, fixer un jour avec lui et me prévenir plusieurs jours à l'avance.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Maillard

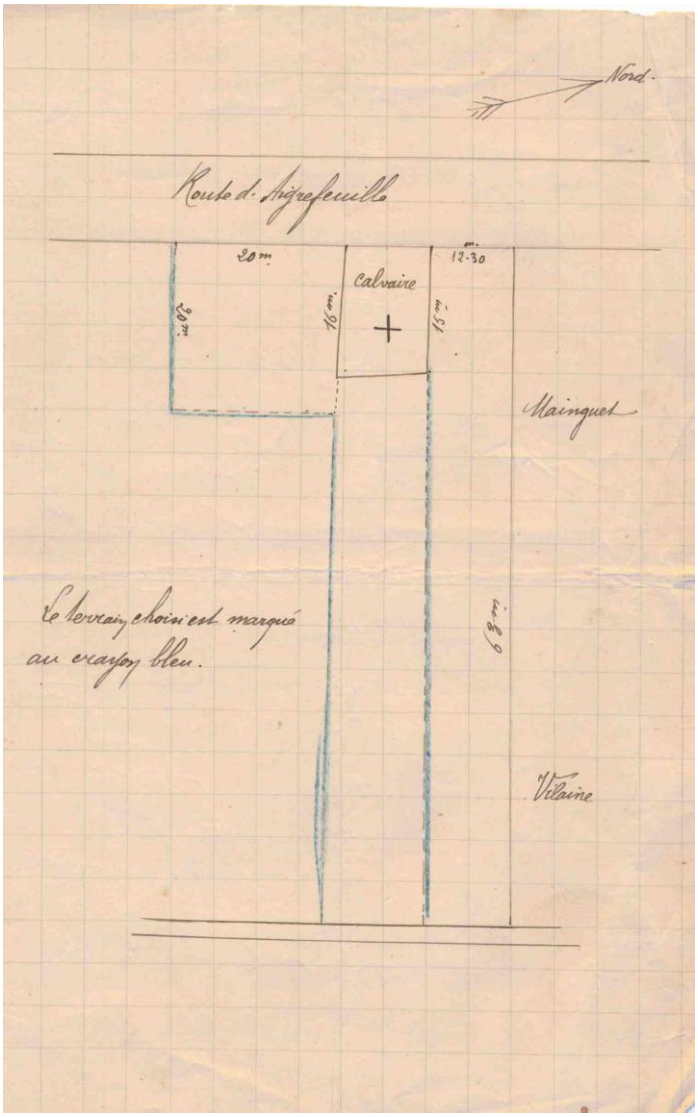

Monsieur Maillard
Maire de Saint Lumine de Clisson

Monsieur le maire,

Je viens de recevoir votre lettre en date du 1er décembre, m'avertissant que le conseil municipal vous avait chargé d'entrer en pourparler avec moi pour le projet d'achat d'un terrain m'appartenant et touchant le bourg, en vue de construire une école communale laïque de filles.

J'ai l'honneur de vous répondre, Monsieur Le maire, que je m'oppose complètement à la mise en vente de n'importe quelle parcelle de mon terrain, estimant que toute diminution de superficie de ma propriété serait préjudiciable à mes intérêts. En outre, j'estime qu'au bourg de Saint-Lumine vous pourrez trouver aisément d'autres emplacements pour cette construction qui vaudront bien celui ci-dessus désigné.

Veuillez agréer, monsieur le maire, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Confidentiel :

Mon cher monsieur Maillard, je vous envoie ci-joint réponse que vous pourrez communiquer à qui de droit. Du reste, cette réponse ne doit pas vous étonner, car vous ne supposiez certainement pas que je puisse aider sans protestations à l'exécution des ignobles lois de monsieur Combes.

Je n'ai point à m'entendre avec l'architecte Leray, que je connais bien du reste, c'est un franc-maçon qui doit être architecte du département et du diocèse. Par cela même qu'il est maçon, je vous plains donc bien, mon cher monsieur, des tracas que tout cela va vous occasionner, car à Saint-Lumine, nous n'avions point besoin de tous ces désagréables changements.

Il est probable que dans quelques jours, si le temps n'est pas trop vilain, j'irai à la Courbejollière et j'espère que je vous trouverai en bonne santé. A bientôt donc, et veuillez cher monsieur recevoir une bonne poignée de main.

Travaux à la Courbejollière

Sébastien entreprit d'importants travaux sur le bâtiment principal entre 1886 et 1895 : les toitures sont refaites, les sols carrelés, les murs enduits et peints, les plafonds refaits. Il refait la cuisine, sa cheminée et sa buanderie, il fait remonter la grande tour, lui ajoutant un second étage et un toit en ardoise. Au 1er étage, les planchers sont refaits. Dans la nouvelle chambre, il installa une cheminée, et une fenêtre, qu'il surmonta d'un courbejo.

Il commença la restauration de la cheminée renaissance du salon, on voit des traces de dessins sur le plâtre couvrant le linteau, mais malheureusement il ne fit que commencer.

Il fait refaire le mur le long des douves vers l'écluse et y installe deux piliers pour y placer les deux lions en faïence qu'il fait faire par son maître en sculpture : Charles Lebourg.

Résumé des factures des travaux faits par Sébastien entre 1886 et 1895

Maçon - 1886 – 900 fr
- Carreler la cuisine
- Cheminée de la cuisine
- Piquer les murs et débarrasser
- Couvrir les tours
- Carreler salle à manger et corridor
- Fournir ocre rouge et jaune
- Faire un trou pour une cheminée
- Arranger le caniveau devant le pressoir
- Faire les joints de la cheminée

Maçon - 1886 – 218 fr
- Travaux à la Vivancière :
- Ouvrir une porte
- Fournir 200 tuiles
- Lieux d'aisance
- Démolir l'ancien poulailler
- Fournir 1500 briques pour la cloison
- Fournir les palatres pour la cuve
- Maçonnerie dans les douves
- Maçonner le lavoir

Plâtrier – 1886 – 220 fr
- Construction d'une salle à manger
- Plafond sur vieux bouzillage
- Cloisons
- Enduit en plâtre fort et chaux sur les murs
  salle à manger et vestibule
- Faire la cheminée de la cuisine
  et le briquetage du tuyau
- Briquetage d'un placard dans la cuisine

Menuisier - 26 mars 1886 – 518 fr
- Croisé du salon, volet
- Grande porte vitrée du salon
- Porte à panneau du salon
- Porte à panneau du vestibule
- Une porte vitrée
- Croisée de la tour

Serrurerie - 30 juin 1887 – 108 fr
- pilastres

Métallurgie - 27 juin 1887 – 33 fr
- Préparer 11 pilastres en fonte ,
  rapporter 10 têtes forgées,
  percer les trous
- Fournir une main courante pesant 7 kilos

Serrurerie – 10 juillet 1887 – 136 fr
- Fournir 2 panneaux en fer forgé
  pour la porte d'entrée
- Pentures, crémone, serrure,
  équerres, pattes de scellement
- Croisée du vestibule
- Croisée dans l'escalier
- Placer une rampe
  dans des marches en granit

Serrurerie - 17 décembre 1887 – 73 f
- Ferré la porte du salon à deux vantaux
- Ferré une croisée

Menuisier - 1887 – 429 fr
- Porte d'entrée à deux vantaux
- Fenêtre du vestibule
- Porte de la salle à manger
- fenêtre dans l'escalier
- porte du salon de compagnie,
  à grand cadre
- pour la main courante de l'escalier,
  2 balustres et 1 chapiteau
- 1er étage, pour la fenêtre de la chambre,
  une tablette et un chambranle

Menuisier - 1887 – 229 fr
- Réparer le pont levis
- Pour le siège des lieux
  et une croisée à bascule
- Poteaux, traverse, lambourd
  et tringue pour les plafonds

Menuisier - 1887 – 76 fr
- Cloison de la cave
- Placer un placard dans la cave
- Faire un poulin et 2 bras pour les orangers

Plâtrier - février 1888 – 170 fr
- plafond du vestibule et de l'escalier
- enduit sur les murs, vestibule, salle à manger, lieux,

Maçon - 1888 – 282 fr
- Dallage en ciment de la buanderie, 12m2
- 5 journée au bardot
- 125 briques pour les piliers
- 200 kg de ciment
- 500 tuiles pour la Vivancière
- Faire un grand râteau pour les douves

Menuisier - 10 décembre 1888 – 320 fr
- Salle à manger : lambris à grand cadre,
  16m99, hauteur 1m10
- 1er étage : un plancher en sapin 24 m2

Cheminée - décembre 1888 – 41 fr
- Placer le décor de la cheminée

Charpentier - 10 juin 1889 47 fr
Coltassé le bateau
Une barre en chêne pour réparer le portail
Peinture vitrerie - 1889 – 861 fr
Carreaux pour le vestibule et l'escalier
2 glaces pour la chambre
2 carreaux jaune clair
pour la porte du vestibule
Peinture acajou et vernis
pour salle à manger, vestibule
Mur rouge vermillon
pour l'escalier, antichambre
Frise à 2 couches de fond ;
fond paille avec ornement,
2 talons brun et 2 filets noir dont 1 brisé
Fausse moulures 10 filets
Serrure et boutons crémones bronzé blanc
Peindre au minium et en gris fer
13 barreaux pilastres rampe
et bronzé
Maçon - 1890 – 364 fr
Fournir 4 barriques chaux . charrois
Boucher des trous
Ouvrir une porte au poulailler
Faire le caniveau de la maison Jean Vilaine
Refaire le touc de l'évier
Arranger le cadran solaire
Faire les créneaux au mur
Maçon - 1892 – 59 fr
Travaux à la Vivancière :
arranger le foyer
faire le plafond
placer les pierres pour le trou à fumier
Maçon - 1894 – 74 fr
fournir 2500 tuiles pour la Vivancière
Carrière d'Aigrefeuille – 1894 – 227 fr
Fenêtre de la tourelle
Un écusson sculpté d'un lion
Maçon - 1894 – 194 fr
Travaux à la Vivancière
Gouttière de la grange
Recouvrir avec Piffeteau, ferblantier
Fournir un lubier
Une pierre dans la cuisine à Jean Vilaine
Faire un touque
Carrelage du four de la Vivancière
Maçon - 1894 – 619 fr
Faire les joints de la tour
Chercher le treuil à Clisson
et les chaffaudages
Fournir 1200 briques
Aller chercher la pierre à Gorges
Placer la girouette
Couvrir sur la remise
Charpentier - 1894 – 1059 fr
Travail de la tour :
Descendre la charpente
Faire la charpente
Faire le plancher de la tour
Arranger le pressoir
Maçon - 1895 – 94 fr
Couvrir le grand logement
Fournir 800 tuiles
Couvreur – février 1895 – 358 fr
Couverture d'une tourelle
Menuisier – 1895 – 322 fr
L'escalier de la tour, 15 marches
Faire l'appentis
Grosse moulure pour la cheminée
Maçon - 1895- 308 fr
Avec le plâtrier pour le plafond de la tour
Rejointoyer la tour
Fournir tuiles
Couvrir et crépir
Fournir ocre rouge et noir
Fournir 40 briques pressées,
85 briques plâtrières, 70 briques sourdes
Charpentier - 1896 – 80 fr
Peindre l'appentis près la cuisine
Fournir brun Van dikc
Faire les caisses à orangers
Menuisier – 98 fr
14 marches pour l'Escalier de la tour
Cheminée – décembre 1895 - 133
Plafond en chaux dans le couloir 1er étage
Plafond de la tour
Montage de la cheminée

Correspondance de Gabrielle avec sa nièce Marie au sujet de broderies d'autels

Vive Jésus.

Ma chère Marie,

Je suis très touchée de ton désir d'employer ce carré de filet pour un objet d'autel que tu nous offrirais mais je ne sais, outre la bourse de salut à laquelle tu as pensé, ce que l'on en pourrait faire ; les bourses pastorales ne doivent plus se mettre sur l'autel devant le tabernacle, cette place ne devant être occupée que par l'ostensoir, et, lorsque le saint sacrement n'est pas exposé, la porte du tabernacle doit rester libre de tout ce qui la peut dissimuler ; la bourse devient donc un objet très respectable toujours, mais moins solennel, ne passant que des mains du sacristain dans celles du célébrant.

En fait de linges d'autel, sur lequel on puisse laisser son talent et son aiguille exécuter en liberté tous les jours et les découpures que l'on veut, je ne vois que le conopé. On appelle ainsi la draperie qui couvre le tabernacle, laquelle peut se faire en baptiste claire et très souple (je t'enverrai si tu le veux des échantillons, on trouve cette baptiste à Paris). Les conopes sont très pratiques parce qu'inévitablement se salissant et s'usant très vite, les autres en étoffe décoré ont souvent besoin d'être remplacés ; la sainte église permet maintenant cette étoffe ou toutes autres en dentelles de fil comme lacets anglais, broderies sur tulle etc, qui peuvent se blanchir et qui font un très joli effet. On ne travaille que les deux pans qui tombent sur la porte du tabernacle et encore seulement les deux bords du devant et du bas puis une sorte de lambrequin dans le haut. Si jamais tu voulais entreprendre ce travail, dis le moi, nous te donnerons plus amples détails. Pour les autres linges d'autel que l'on peut broder et qui seraient moins longs à faire, voici les dimensions :

ami – 60 cm sur 90. On peut faire autour : broderies, jours ou dentelles avec une croix brodée au milieu qui peut être relativement grande et très ornée.

Purificatoir – 50 cm sur 35. Sur les deux ourlés de la grande longueur on ne fait qu'un simple petit point à jour, mais sur les deux côtés opposés, on peut exécuter les plus riches dessins en broderie ou en jours, et une petite croix brodée au milieu.

Manuterge ou lavabos – 46 c. sur 30 dans le genre du purificatoire sans croix au milieu. Ne servant qu'à essuyer les mains du prêtre tu aurais moins de dévotion à le faire que le purificatoire qui touche le calice et reçoit des traces du sang de notre seigneur. Lorsque l'on en fait de riches et soignés, c'est toujours pour accompagner le purificatoire.

Pale – 15 cm. carré je ne vois que cet emploi pour le carré de filet, si ses dimensions le permettent. Mais blanc sur blanc cela ne le ferait guère ressortir.

Corporal – 50 cm. carré. Les corporaux ne demandent aucune broderie ; le simple ourlet à jour est toléré.

Dans ces dimensions sont compris les ourlets d'un bon petit doigt.

Je suis bien heureuse de ce que tu m'écris de ton oncle. J'ai vu ton oncle Jean il y a quelques jours, venant m'apporter le petit modèle de travail que je lui ai demandé ; il se portait très bien. Antoine m'a écrit pour me remercier et se dit bien maintenant. Je vais tout de suite m'occuper à confectionner la petite bannière et notre très honorée mère l'expédiera à l'adresse donnée. Eulalie vas mieux me dis-tu, j'en suis contente, mais étudie bien je te prie l'état de cette pauvre fille ; sans cela, je ne serai pas tranquille lorsque tu vas quitter ta tante.

Je vous embrasse toutes les deux bien fort.

ta tante sœur Marie Gabrielle de Boishéraud.
dame de la Visitation sainte Marie.
de notre monastère de Nantes le 14-7bre-1912.

La correspondance avec son neveu Pierre et Renée, la femme de celui-ci, traitant principalement de leur installation à la Courbejollière, se trouve dans le livret « Mosnay »

Bénédiction apostolique de Pie X

Ma chère Marie.

Que penses-tu de moi, qui ne t'ai point encore écrit ?
C'est que ton oncle, en revenant de Saumur, est tout de suite allé faire ses vendanges et ne m'a apporté que mercredi le beau coupon qui dépasse en qualité et en quantité tous mes désirs. Je t'en remercie de tout mon cœur. Vraiment, de tous les cotés, je suis comblée de grâces.

Tu ne sais peut être pas encore celle, si précieuse, que le bon dieu vient de faire à toute notre famille par l'entreprise de la visitation en la personne de ton oncle Sébastien. Ta tante a du te raconter les projets et les espérances que nous avions, envoyant à Rome le bas-relief que ton oncle nous a fait, afin de l'offrir au saint père. Tout a réussi au delà de ce que nous pouvions espérer, comme va te l'apprendre la copie du passage de la lettre de la supérieure de notre monastère à Rome qui nous concerne. Je te l'envoie.

Que de grâces à la fois, pour toute la famille : prière et bénédictions de notre saint pape et de nombreuse lignes de sa main, en voilà une relique précieuse ; en laquelle notre foi nous révèle une vertu qui nous sera toujours bienfaisante et secourable dans nos besoins spirituels et dans toutes les circonstances graves et les épreuves de la vie. Faisons monter au ciel nos actions de grâces bien ferventes et nos prières afin que les bons anges nous amènent bien vite et sans anicroches notre précieux colis. Ecris donc à ta tante (qui croit qu'il faut encore garder le silence) que nous avons besoin, au contraire, de soulager notre cœur en publiant les insignes faveurs qui nous sont accordées, notre joie et notre reconnaissance dis lui aussi, qu'en même temps qu'a elle, j'écrivais et envoyais à ton oncle Sébastien la même chose qu'a elle et dés le lendemain matin nous recevront un petit mot de lui exprimant son bonheur. Que ta tante ne se tourmente pas si le colis tarde encore ; c'est l'habitude qu'à la douane ; on garde souvent très longtemps dans les magasins les bagages ; donc, patience, les anges veillent sur le notre. Quand nous reverront-nous ? Ne pensez pas venir au milieu de novembre car nous serions exposées à ne pas nous voir. Il faudra que ta tante me dise s'il faudra lui envoyer les précieux crucifix ou si on attendra une occasion qui les lui portera. Je n'ai pas vu les pierres. Je sais par ton oncle qu'ils sont à Guingamp. J'envoie à ton père mon meilleur souvenir et je te quitte à la hâte en t'embrassant bien fort.

Ta tante.

Sœur Marie Gabrielle de Boishéraud de la visitation St. Marie de notre monastère de Nantes, le 11-10-13.

Très saint père,

Sous le pontificat de Pie IX Sébastien Boishéraud eut l'honneur éminent de combattre à Mentana pour la défense du saint siège.

Prosterné au pied du saint siège, il offre à votre sainteté, en hommage de reconnaissance profonde et de vénération filiale, une production modeste de son âme artiste inspiré du décret du 20 décembre 1905, en implorant pour lui et pour la famille de Boishéraud, la bénédiction apostolique

Cher fils,

Nous t'adressons nos félicitations et nos remerciements et très affectueusement nous faisons partager à ta famille notre bénédiction apostolique.

Pie X

des actes du Vatican du 28 septembre 1913

Pour cette date, on trouve un décret encourageant la communion fréquente ; en effet, à l'époque, on ne communiait qu'une fois l'an, à Pâques. Des textes annexes au décret précisaient les dispositions requises pour pouvoir communier chaque semaine, ou même chaque jour, en respectant le jeune eucharistique. Je ne sais pas ce que représentait le bas relief envoyé au pape. A moins qu'il y ait aussi un autre décret concernant le sacré cœur de Jésus, auquel cas le bas-relief serait évidemment le médaillon représentant ce Sacré-Cœur (La solennité du Sacré-Cœur a été instituée par le pape Clément XIII en 1765 et étendue à toute l'Église catholique romaine par le pape Pie IX en 1856)

A la même époque, son neveu Pierre a lui aussi écrit au saint siège, pour demander le rétablissement de sa femme après la naissance de Bernard, et en a reçu une bénédiction apostolique, accompagnée d'un morceau de tissus d'un habit du saint père.

Autres lettres à sa nièce marie

Nantes, 3 janvier 1927.

Ma chère nièce,

Je te remercie de tes bons souhaits qui m'ont faits un grand plaisir à recevoir. Je suis content aussi de savoir que ta santé n'est pas trop mauvaise malgré ce vilain temps.

Je remercie ton bon papa des vœux qu'il m'adresse : Lui aussi, comme moi, ne quitte pas le coin du feu … A nous deux, il faudrait le soleil, la santé et surtout un regain de jeunesse que nous ne pouvons plus rattraper, nos jambes devenant trop faibles …

Espérons quand même que la nouvelle année sera meilleure pour nous, en rendant nos jambes assez solides pour pouvoir sans trop courir, nous supporter plus solidement.

Et comment va cette pauvre Geneviève ? Quand à moi, je souffre beaucoup d'une sciatique dans la jambe droite ; cela paraît-il, n'est pas grave, mais bien douloureux …

Je vous embrasse tous bien affectueusement, en attendant le grand plaisir de vous revoir bientôt et en bonne santé.

Ton oncle, S. de Boishéraud.

Nantes, 5 mai 1927

Ma chère Marie

Je viens de voir Renée, qui m'a raconté l'agréable séjour qu'elle a fait à Fontenay, en vous y laissant tous en bonne santé. Puis, elle m'a fait le plus grand plaisir en m'apportant de ta part, ta photographie, charmante comme pose et fort ressemblante. Elle fait très bon effet dans mon salon, je t'en remercie beaucoup.

Tu as dû trouver Bernard bien grandi ? Moi, je le trouve absolument charmant, studieux et même très avancé dans ses études.

Dis à ton père, que je lui adresse mon bon souvenir ; lui désire une bonne santé et l'occasion d'avoir bientôt le plaisir de le voir.

Et toi, ma chère Marie, je t'embrasse bien affectueusement.

Ton oncle, S. de Boishéraud.

Léonie Montifret et sa fille Geneviève

Vers 1879, Sébastien rencontre une jeune fille ([1]) venue travailler à Nantes. Léonie Camille Montifret est venue avec son frère Louis, et trouve un poste de comptable. Son père Paul Montifret et sa mère Elisabeth Delas tiennent un commerce de volailles-épicerie et ils sont aussi buralistes dans la bourgade de Foëcy dans le Cher. Mais Léonie se retrouve enceinte rapidement et va accoucher le 16 février 1880 à Chantenay d'une petite fille Geneviève, Elisabeth, Marie. La déclaration est faite à la mairie de Nantes le 18 février 1880 par la sage-femme Madane Esther Héraud, qui fait inscrire sur le registre d'état civil « On n'a pas de père juridiquement ».

Sébastien cacha longtemps sa relation avec Léonie Montifret. Chacun finit par être au courant, mais faisait semblant de ne pas le savoir. C'est alors qu'ils décident de faire construire une belle demeure pour eux et leur fille, ce sera Port Joli.

Geneviève est placée à l'école au couvent sainte Claire., et ce n'est qu'à la fin de ses études qu'elle va apprendra la vérité sur sa filiation illégitime : sa mère n'est pas mariée à Sébastien et elle ne porte pas le nom de Boishéraud. Cela explique son amertume et l'agressivité qu'elle manifeste alors envers ses parents.

Léonie Montifret

[1] Jean-Yves Grollier - Société d'histoire des historiens du pays de Saint Jean de Boiseau Bulletin 45 – 2023. Voir aussi Cyriaque Griffon : la dame de port maudit - 2026

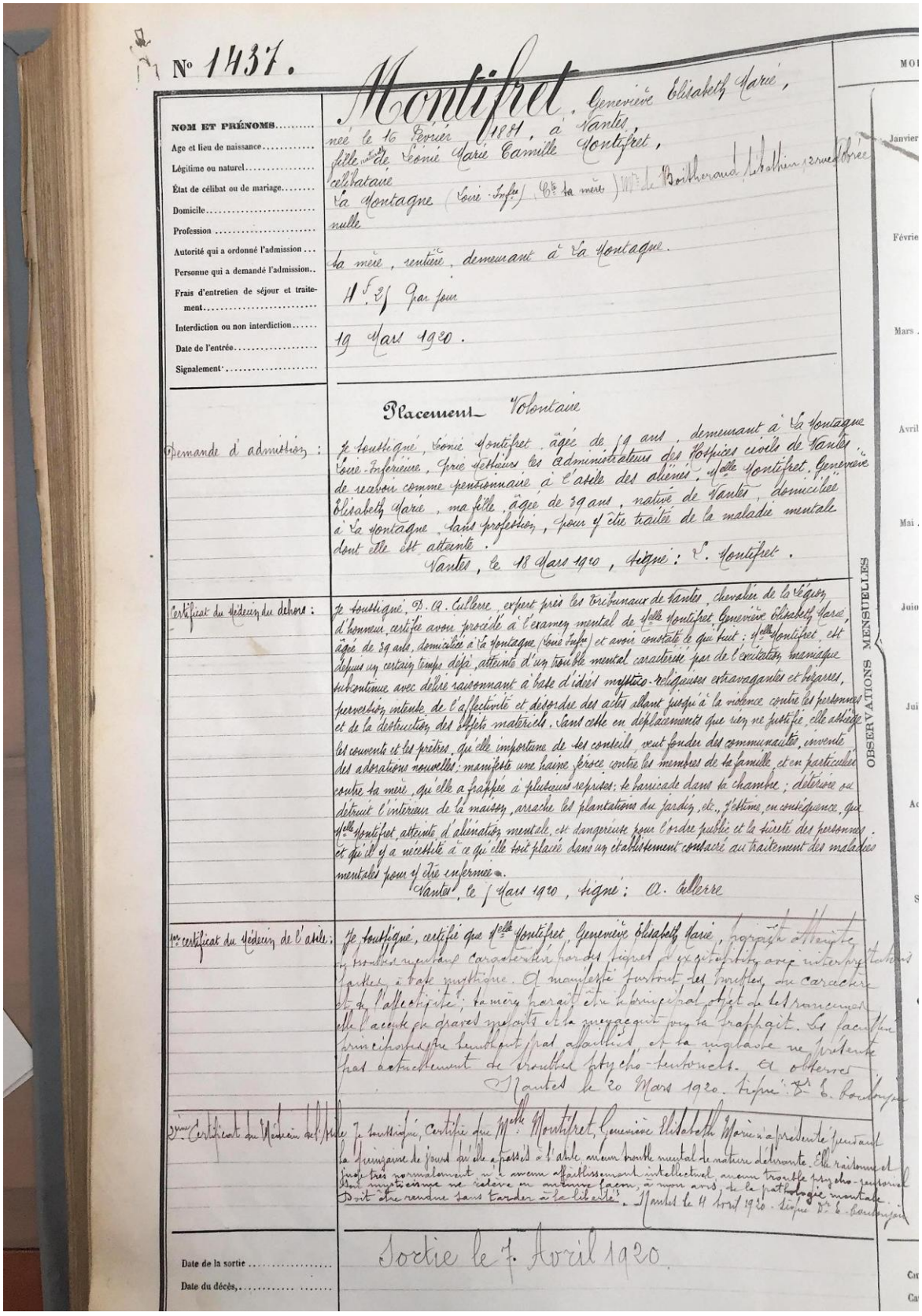

Nº 1437.

NOM ET PRÉNOMS : Montfret, Geneviève Elisabeth Marie,
Age et lieu de naissance : née le 16 Février 1881, à Nantes,
Légitime ou naturel : fille de Sonie Marie Camille Montfret,
État de célibat ou de mariage : célibataire
Domicile : La Montagne (Loire-Infre) Cte la mère) Mme de Boisbrenard, Sébastien, 12 rue Crébillon
Profession : nulle
Autorité qui a ordonné l'admission : la mère, tutrice, demeurant à La Montagne.
Personne qui a demandé l'admission :
Frais d'entretien de séjour et traitement : 11 f 25 par jour
Interdiction ou non interdiction :
Date de l'entrée : 19 Mars 1920.
Signalement :

Placement Volontaire

Demande d'admission : Je soussigné, Sonie Montfret âgée de 59 ans, demeurant à La Montagne Loire-Inférieure, prie Messieurs les administrateurs des Hospices civils de Nantes de vouloir bien recevoir comme pensionnaire à l'asile des aliénés, Mlle Montfret, Geneviève Elisabeth Marie, ma fille, âgée de 39 ans, native de Nantes, domiciliée à La Montagne, sans profession, pour y être traitée de la maladie mentale dont elle est atteinte.
Nantes, le 18 Mars 1920, signé : V. Montfret.

Certificat du médecin du dehors : Je soussigné, D. A. Collerie, expert près les Tribunaux de Nantes, chevalier de la Légion d'honneur, certifie avoir procédé à l'examen mental de Mlle Montfret, Geneviève Elisabeth Marie, âgée de 39 ans, domiciliée à La Montagne (Loire Infre) et avoir constaté ce qui suit : Mlle Montfret, est depuis un certain temps déjà, atteinte d'un trouble mental caractérisé par de l'excitation maniaque intermittente avec délire raisonnant à base d'idées mystico-religieuses extravagantes et bizarres, perversion intense de l'affectivité et désordre des actes allant jusqu'à la violence contre les personnes et de la destruction des objets matériels. Sans cesse en déplacements que rien ne justifie, elle abrège les couvents et les prêtres, qu'elle importune de ses conseils, veut fonder des communautés, invente des adorations nouvelles; manifeste une haine féroce contre les membres de sa famille et en particulier contre sa mère, qu'elle a frappée à plusieurs reprises; se barricade dans sa chambre; détériore ou détruit l'intérieur de la maison, arrache les plantations du jardin, etc., j'estime en conséquence, que Mlle Montfret, atteinte d'aliénation mentale, est dangereuse pour l'ordre public et la sûreté des personnes et qu'il y a nécessité à ce qu'elle soit placée dans un établissement consacré au traitement des maladies mentales pour y être enfermée.
Nantes, le 1 Mars 1920, signé : A. Collerie

1er certificat du médecin de l'asile : Je soussigné, certifie que Mlle Montfret, Geneviève Elisabeth Marie, paraît atteinte d'un trouble mental caractérisé par de l'excitation maniaque intermittente avec délire raisonnant à base mystique. Elle manifeste surtout des instincts, un caractère et de l'affectivité; la mère paraît être l'objet de ses ressentiments. Elle a accusé de graves méfaits et la poursuit de sa haine. Sa faculté principale, la mémoire, paraît affaiblie, et la vigilance ne présente rien d'anormal. Elle présente du trouble psycho-sensoriels et offensifs.
Nantes le 20 Mars 1920. Signé : Dr E. Bourbonnais

2ème Certificat du Médecin de l'asile : Je soussigné, Certifie que Mlle Montfret, Geneviève Elisabeth Marie a présenté pendant la quinzaine de jours qu'elle a passés à l'asile un trouble mental de nature délirante. Elle raisonne et juge très normalement n'a aucun affaiblissement intellectuel, aucun trouble psycho-sensoriel. Son intelligence ne relève en aucune façon, à mon avis, de la pathologie mentale. Doit être rendue sans tarder à la liberté. Nantes le 4 Avril 1920. Signé Dr E. Bourbonnais

Date de la sortie : Sortie le 7 Avril 1920.
Date du décès :

OBSERVATIONS MENSUELLES

Registre d'admission des Hôpitaux, Hôpital Saint-Jacques, 1920, Archives Départementales de Nantes

Le 19 mars 1920, l'enregistrement fut fait à l'administration de l'hôpital Saint-Jacques. Le dossier était prêt depuis la veille. La demande d'admission signée par Léonie avait précédé la date de la venue de Geneviève.

N° 1437
Nom et prénom: Montifret Geneviève Elisabeth Marie
Âge et lieu de naissance: née le 16 février 1881, à Nantes
Légitime ou naturel: fille naturelle de Léonie Marie Camille Montifret
État de célibat ou de mariage: célibataire
Domicile: La Montagne (Loire-Inférieure), (Cte sa mère) Mr de Boishéraud Sébastien, 12 rue Dobrée, Nantes
Profession: nulle
Personne qui a demandé l'admission: sa mère, rentière, demeurant à La Montagne.
Frais d'entretien : 4f 25 par jour
Date d'admission: 19 mars 1920

***Demande d'admission** : Je soussignée, Léonie Montifret, âgée de 59 ans, demeurant à la Montagne, Loire inférieure, pris messieurs les administrateurs des hospices civils de Nantes, de recevoir comme pensionnaire à l'asile des aliénés, Mlle Montifret, Geneviève Elisabeth Marie, ma fille, âgée de 39 ans, native de Nantes, domiciliée à la Montagne, sans profession, pour y être traitée de la maladie mentale dont elle est atteinte.*
Nantes, le 18 mars 1920, signé : L. Montifret

***Certificat du médecin du dehors :** « Je, soussigné Dr A. Cullerre, expert près des Tribunaux de Nantes, chevalier de la Légion d'honneur, certifie avoir procédé à l'examen mental de Mademoiselle Montifret Geneviève Elisabeth Marie, âgée de trente-neuf ans, domiciliée à La Montagne (Loire Inférieure), et avoir constaté ce qui suit:*
Mademoiselle Montifret est, depuis un certain temps déjà, atteinte d'un trouble mental, caractérisé par de l'excitation maniaque subcontinue, avec délire raisonnant à base d'idées mystico-religieuses extravagantes et bizarres, de perversion intense de l'affectivité et de désordre des actes allant jusqu'à des violences contre les personnes et de la destruction des objets matériels. Sans cesse en déplacements que rien ne justifie, elle assiège les couvents et les prêtres, qu'elle importune de ses conseils, veut fonder des communautés, invente des nouvelles adorations, manifeste une haine féroce contre les membres de sa famille, et en particulier contre sa mère qu'elle a frappée à plusieurs reprises, se barricade dans sa chambre, détériore ou détruit l'intérieur de la maison, arrache les plantations du jardin, etc.
J'estime en conséquence que Mademoiselle Montifret, atteinte d'aliénation mentale, est dangereuse pour l'ordre public et la sûreté des personnes, et qu'il y a nécessité à ce qu'elle soit placée dans un établissement consacré au traitement des maladies mentales, pour y être enfermée.» Nantes, le 2 mars 1920. Signé: A. Cullerre

***1er certificat du médecin de l'asile** : « Je, soussigné, certifie que Mademoiselle Montifret Geneviève Elisabeth Marie parait atteinte de troubles mentaux caractérisés par des signes d'excitabilité avec interprétations fausses à base mystiques. A manifesté surtout des troubles du caractère et de l'affectivité ; sa mère parait être le principal objet de ses rancunes, elle l'accuse de graves méfaits et la menaçait pi la frappait. Ses facultés principales ne semblent pas affaiblies et la malade ne présente pas actuellement de troubles psycho-sensoriels. A observer. Nantes, le 20 mars 1920. Signé Dr E. Coulonjou*

2ème certificat du médecin de l'asile *: « Je, soussigné, certifie que Mademoiselle Montifret Geneviève Elisabeth Marie n'a présenté, pendant la quinzaine de jours qu'elle a passée à l'asile, aucun trouble mental de nature délirante. Elle raisonne et juge très normalement, n'a aucun affaiblissement intellectuel, aucun trouble psycho-sensoriel. Son mysticisme ne relève en aucune façon, à mon avis, de la pathologie mentale. Doit être rendue sans tarder à la liberté. Nantes, le 4 avril 1920. Signé : Dr E. Coulonjou*

Sortie le 7 avril 1920.

Sortant de l'asile de Saint Jacques, elle se rendit chez des amis qui la recueillirent charitablement. Puis elle formula une demande d'assistance judiciaire, l'obtint et assigna sa mère et le marquis de Boishéraud en paiement de 100 000 francs de dommages et intérêts pour mauvais traitement et séquestration arbitraire. Ensuite, ne pouvant obtenir aucun recours. elle porta plainte contre eux. Le Parquet ouvrit une enquête et l'affaire fut classée sans suite. La jeune fille assigna alors également le médecin qui délivra le certificat d'internement en paiement de 60 000 francs de dommages et intérêts, pour s'être fait le complice complaisant de ses parents en délivrant un certificat entaché d'erreurs... De nouveau l'affaire fut classée sans suite. Ne pouvant rien obtenir, elle engagea un procès près de la première chambre du tribunal de Nantes contre ses parents. Ce procès se déroula le 5 mai 1922.

Des articles parurent dans la presse, dénonçant " le marquis de B. " ([1])., qui voulait enfermer sa fille illégitime dans un couvent, sans ressources, … son neveu Pierre fit parvenir à son avocat une liasse des lettres qu'il avait reçues de Geneviève..

1 Editions du Phare de la Loire, du Populaire et de l'Ouest-Eclair, de l'été 1824 à l'été 1825

Un intéressant procès

MADEMOISELLE MONTIFRET, dite de Boishéraud, est-elle folle ?

Le 16 février 1881 naquit à Nantes un enfant du sexe féminin que sa mère, la demoiselle Léonie-Marie-Camille Montifret, comptable, âgée de 20 ans, ne reconnut pas ; elle fut inscrite à l'Etat-Civil sous les prénoms de : Geneviève-Elisabeth-Marie ; maintenant encore, elle n'a pas de père, juridiquement.

Le marquis de Boishéraud, artiste sculpteur, — aujourd'hui septuagénaire, — pourvut à l'éducation de cette enfant naturelle qui, aux yeux du monde, passait pour sa fille, issue de l'union régulière qu'il aurait contractée avec la demoiselle Montifret.

Geneviève resta en pension à Saint-Clair jusqu'à l'âge de 18 ans. Dix ans plus tard, elle voulut se faire religieuse. C'est alors qu'elle apprit sa filiation illégitime. De ce jour, ceux qu'elle avait cru être ses vrais parents et avec lesquels elle vivait lui rendirent l'existence très dure. Les mauvais traitements s'accentuèrent ; elle ne mangeait plus à sa faim ; elle devait confectionner son linge avec des guenilles. Plusieurs tentatives d'internement furent entreprises, qui n'aboutirent pas ; personne ne pouvait affirmer, en effet, qu'elle se livrât à des extravagances.

En désespoir de cause, on eut recours à un stratagème. Une coupure du « Petit Parisien (19 janvier 1920) intitulée : Des Apparitions à Novéant, et envoyée à Geneviève Montifret, servit à provoquer une entrevue entre celle-ci et un médecin aliéniste dans une maison amie, route de Rennes. Là, en présence d'un monsieur, elle conversa pendant une demi-heure sur le miracle relaté dans le journal.

Et, à la suite de cette observation de trente minutes, le médecin aliéniste, le 5 mars 1920, délivra un certificat médical constatant :

« La demoiselle Geneviève Montifret est atteinte depuis un certain temps déjà, de trouble mental, par excitation maniaque subconsciente, avec délire à base d'idées mystico-religieuses extravagantes et bizarres, de perver-

sion intense de l'affectivité et de désordre des actes allant jusqu'à des violences envers les personnes; elle professe une haine féroce envers les membres de sa famille, invente des adorations...

» J'estime, en conséquence, concluait le médecin, que Mlle Montifret est dangereuse pour l'ordre public et la sécurité des personnes. Il y a nécessité à ce qu'elle soit placée dans un établissement consacré au traitement des maladies mentales, pour y être enfermée. »

Ce certificat fut adressé à l'administration de l'hospice Saint-Jacques. Puis une lettre, en date du 17 mars 1920, faussement signée: Votre bien religieusement dévouée sœur Auguste (celle-ci avait refusé à la mère de Geneviève de se prêter au stratagème) fut adressée à la jeune fille, la conviant à passer

à Saint-Jacques pour y accomplir une œuvre chrétienne. Elle y alla (19 mars); une demande d'admission l'y avait précédée; elle fut gardée.

Les conditions dans lesquelles s'effectua son « placement » attirèrent l'attention des médecins spécialistes.

Le docteur E. Coulonjou, médecin en chef du quartier d'aliénés de l'hospice Saint-Jacques, examina tout spécialement le sujet qui lui était soumis et, le 7 avril 1920, Geneviève Montifret voyait s'ouvrir devant elle les portes de l'asile, sur l'ordre du Parquet.

Le docteur Coulonjou, dans son rapport au préfet, avait conclu:

« Doit être rendue sans retard à la liberté. »

Geneviève Montifert alla aussitôt à Port-Joly (La Montagne); sa mère, décidée à ne

plus la recevoir, était absente; le 20 avril seulement, en présence du maire et du garde-champêtre de la localité, elle put reprendre quelques affaires dans sa chambre.

De là, elle se rendit chez des amis, qui la recueillirent charitablement.

Puis elle formula une demande d'Assistance judiciaire, l'obtint et assigna sa mère et le marquis de Boishéraud en paiement de 100.000 francs de dommages et intérêts, pour mauvais traitements et séquestration arbitraire; ensuite, ne pouvant obtenir d'eux aucun secours, elle porta plainte contre eux : le Parquet ouvrit une enquête ; l'affaire fut classée, sans suite.

La jeune fille assigna alors également le médecin qui délivra le certificat d'internement, en paiement de 60.000 francs de dommages et intérêts, pour s'être fait le « com-

plice complaisant » de ses parents, en délivrant un certificat entaché d'erreur.

Voilà l'histoire de Mlle Montifret, dite de Boishéraud, telle que la conta Me Heisler, à la Première Chambre du Tribunal de Nantes, le vendredi 5 mai courant.

LES DEFENSEURS

Le vendredi 26 du même mois, M. le bâtonnier Vincent, chargé de la défense de la demoiselle Léonie Montifret et du marquis de Boishéraud, posa, sans la résoudre, la question de la paternité de la demanderesse :

Le marquis, à 35 ans, eut son « jardin secret » et il éleva une enfant, qui était peut-être une punition. Geneviève, une mystique, quittait la maison pour des pélerinages inconnus, confectionnait des étendards avec son linge, des rideaux, détruisait les objets mobiliers, saccageait le jardin, malmenait son entourage.

Si une domestique a prétendu que ses maîtres brutalisaient et ne soignaient pas Geneviève, c'est parce qu'elle avait été renvoyée pour motifs graves.

Les stratagèmes employés pour faire entrer la folle à Saint-Jacques, après l'intervention d'un psychiâtre distingué, consulté sur les avis d'un ancien magistrat unanimement respecté, sont excusables.

Sans avertir personne, le docteur Coulonjou libéra la demoiselle Montifret : des intérêts personnels, dira avec réserve Me Vincent, étaient depuis longtemps aux prises.

Par crainte, termine ce bâtonnier, la mère n'a pas osé saisir les lettres qu'écrivait sa fille, mais elle en a pris copie; et il en donne lecture, persuadé de leur authenticité : c'est un tissu d'incohérences. Des mesures d'apurement sont donc désirées par le défenseur.

Me Caillard, chargé des intérêts du médecin mis en cause, expose ensuite que, dans l'ombre, des influences néfastes ont présidé aux destinées de ce procès ; l'autorité d'un homme, dont la renommée s'étend à l'étranger, aurait pu être détruite, parce qu'elle gênait.

L'opinion profonde du docteur, établie depuis longtemps, confirmée par l'examen qu'il fit de Geneviève Montifret, fut encore appuyée par les certificats des docteurs Villard et Provost, après la sortie de la folle de St-Jacques (7 avril 1920).

Me Caillard remarque que celle-ci ne songe à se plaindre que deux ans plus tard.

QUESTIONS DE RESPONSABILITÉ

Ce procès pose des problèmes extrêmement complexes.

Ce n'est pas chose aisée, en effet, que de concilier les nécessités de la sécurité publique et le respect de la liberté individuelle, car il ne faut sacrifier ni l'une ni l'autre. La science de la psychiâtrie a mis en pleine lumière qu'il existe, entre la raison et la folie, une « zone mitoyenne » qui les sépare obscurément. Donc, la frontière où commence l'aberration mentale est indécise, et la science, même la plus expérimentée, ne saurait la fixer avec exactitude.

On s'est ému du pouvoir discrétionnaire laissé à l'Administration et aux médecins. En réalité, les abus prouvés, les internements arbitraires sont extrêmement rares. Le jour où on saura que des contrôles sérieusement organisés, successifs et incessants, ne permettent aucun internement injustifié, les médecins aliénistes, dont la responsabilité personnelle ne sera plus en jeu, pourront retenir dans les asiles tous ceux qui, sous les apparences de la raison sont, en réalité, des aliénés dangereux, et inversement.

P. DUCHESNOIS.

(Le Phare de Loire, 29 mai 1922)

Un intéressant procès :

Mademoiselle Montifret
dite de Boihéraud est-elle folle ?

(article du Phare de l'ouest – 29 mai 1922)

Le 16 février 1851 naquit à Nantes Un enfant du sexe féminin que sa mère, la demoiselle Léonie-Marie-Camille Montifret, comptable, âgée de 20 ans, ne reconnut pas ; elle fut inscrite à l'Etat-Civil sous les Prénoms de Geneviève-Elisabeth-Marie ; maintenant encore, elle n'a pas de père, juridiquement.

Le marquis de Boishéraud, artiste sculpteur. — aujourd'hui septuagénaire, — pourvut à l'éducation de cette enfant naturelle qui, aux yeux du monde, passait pour sa fille, issue de l'union régulière qu'il aurait contractée avec la demoiselle Montifret.

Geneviève resta en pension à Saint-Clair jusqu'à l'âge de 18 ans. Dix ans plus tard, elle voulut se faire religieuse. C'est alors qu'elle apprit sa filiation illégitime. De ce jour, ceux qu'elle avait cru être ses vrais parents et avec lesquels elle vivait lui rendirent l'existence très dure. Les mauvais traitements s'accentuèrent ; elle ne mangeait plus à sa faim ; elle devait confectionner son linge avec des guenilles. Plusieurs tentatives

d'internement furent entreprises, qui n'aboutirent pas ; personne ne pouvait affirmer, en effet, qu'elle se livrât à des extravagances.

En désespoir de cause, on eut recours à un stratagème. Une coupure du « Petit Parisien (19 janvier 1920) intitulée : Des apparitions à Novéand, et envoyée à Geneviève Montifret, servit à provoquer une entrevue entre elle et un médecin aliéniste dans une maison amie, route de Rennes. Là, en présence d'un monsieur, elle conversa pendant une demi-heure sur le miracle relaté dans le journal.

Et, à la suite de cette observation de trente minutes, un médecin aliéniste, le 5 mars 1920, délivra un certificat médical constatant:

« 14 demoiselle Geneviève Montifret est atteinte depuis un certain temps delà, de trouble mental. par excitation maniaque subconsciente, avec délire à base d'idées mystico-religieuses extravagantes et bizarres, de perversion intense de l'affectivité et do désordre des actes allant jusqu'à des violences envers les personnes; elle professe une haine féroce envers les membres de sa famille, invente des adorations….

« J'estime, en conséquence, concluait le médecin. que Mlle Montifret est dangereuse pour l'ordre public et la sécurité des personnes. Il y a nécessité à ce qu'elle soit placée dans un établissement consacré au traitement des maladies mentales, pour y être enfermée. »

Ce certificat fut adressé à l'administration de l'hospice Saint-Jacques. Puis une lettre, en date du 17 mars 1920, faussement signée: Votre bien religieusement dévouée soeur Auguste (celle-ci avait refusé à la mère de Geneviève de se prêter au stratagème) fut adressée à la jeune fille, la conviant à passer à Saint Jacques pour y accomplir une œuvre chrétienne. Elle y alla (19 mars); une demande d'admission l'y avait précédée; elle fut gardée..

Les conditions dans lesquelles s'effectua son « placement » attirèrent l'attention des médecins spécialistes.

Le dernier, E. Coulonjou, médecin en chef du quartier d'aliénés de l'hospice Saint-Jacques, examina tout spécialement le sujet qui lui était soumis et, le 7 avril 1920, Geneviève Montifret voyait s'ouvrir devant elle les portes de l'asile sur l'ordre du Parquet. le docteur Coulonjou, dans son rapport au préfet,, avait conclu:

« Doit être rendue sans retard à la liberté. »

Geneviève Montifret alla aussitôt à Port-Joly (La Montagne); sa mère. décidée à ne plus la recevoir, était absente; le 20 avril seulement, en présence du maire et du garde-champêtre de la localité, elle put reprendre quelques affaires dans sa chambre.

De là, elle se rendit chez des amis, qui la recueillirent charitablement.

Puis elle formula une demande d'Assistance judiciaire, l'obtint et assigna sa mère et le marquis de Boishéraud en paiement de 100.000 francs de dommages et intérêts, pour mauvais traitements et séquestration arbitraire;

Ensuite, ne pouvant obtenir d'eux aucun secours, elle porta plainte contre eux : le Parquet ouvrit une enquête; l'affaire fut classée sans suite.

La jeune fille assigna alors également le médecin qui délivra le certificat d'internement, en paiement de 60.000 francs de dommages et intérêts, pour s'être fait le « complice complaisant » de ses parents, en délivrant un certificat entaché d'erreur.

Voilà l'histoire de Mlle Montifret, dite de Boishérand, telle que la conta M° Helsler, à la Première Chambre du Tribunal de Nantes, le vendredi 5 mai courant.

LES DEFENSEURS

Le vendredi 26 du même mois M. le bâtonnier Vincent, chargé de la défense de la demoiselle Léonie Montifret et du marquis de Boishéraud, posa, sans la résoudre, la question de la

paternité de la demanderesse :

Le marquis, à 35 ans, eut son « jardin secret » et il éleva une enfant, qui était peut-être une punition. Geneviève, une mystique, quittait la maison pour des pèlerinages inconnus, confectionnait des étendards avec son linge, des rideaux, détruisait les objets mobiliers, saccageait le jardin, malmenait son entourage.

Si une domestique a prétendu que ses maitres brutalisaient et ne soignaient pas Geneviève, c'est parce qu'elle avait été renvoyée pour motifs graves.

Les stratagèmes employés pour faire entrer la folle à Saint-Jacques, après l'intervention d'un psychiatre distingué, consulté sur les avis d'un ancien magistrat unanimement respecté, sont excusables.

Sans avertir personne, le docteur Coulonjou libéra la demoiselle Montifret : des intérêts personnels, dira avec réserve M° Vincent, étalent depuis longtemps aux prises.

Par crainte, termine ce bâtonnier, la mère n'a pas osé saisir les lettres qu'écrivait sa fille, mais elle en a pris copie; et il en donne lecture, persuadé de leur authenticité : c'est un tissu d'incohérences. Des mesures d'apurement sont donc désirées par le défenseur.

M° Caillant chargé des intérêts du médecin mis en cause, expose ensuite que, dans l'ombre, des influences néfastes ont présidé aux destinées de ce procès ; l'intimité d'un homme, dont la renommée s'étend à l'étranger, aurait pu être détruite, parce qu'elle gênait.

L'opinion profonde du docteur, établie depuis longtemps, continuée par l'examen qu'il fit de Geneviève Montifret, fut encore appuyée par les certificats des docteurs Villard et Provost, après la sortie de la folle de St-Jacques (7 avril 1920).

M° Gaillard remarque que celle-ci ne songe à se plaindre que deux ans plus tard.

En résumé, l'avocat estime que la prudence de son client n'a pas été surprise et il serait heureux que le Tribunal décidât des mesures d'apurement.

M° Helsler dépose alors des conclusions tendant à l'examen mental de la demoiselle Montifret ; à la comparution personnelle des parties ; à une enquête sur les faits évoqués.

M. le substitut Onfroy, représentant le ministère public, s'associe aux désirs exprimés par toutes les parties.

Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré.

QUESTIONS DE RESPONSABILITÉ

Ce procès pose des problèmes extrêmement complexes.

Ce n'est pas chose aisée, en effet, que de concilier les nécessités de la sécurité publique et le respect de la liberté Individuelle. car il ne faut sacrifier ni l'une ni l'autre. La science de la psychiatrie a mis en pleine lumière qu'il existe, entre la raison et la folie, une « zone mitoyenne » qui les sépare obscurément. Donc, la frontière où commence l'aberration mentale est indécise, et la science, même la plus expérimentée ne saurait la fixer avec exactitude.

On s'est ému du pouvoir discrétionnaire laissé à l'administration et aux médecins. En réalité, les abus prouvés, les internements arbitraires sont extrêmement rares. Le jour où on saura que des contrôles sérieusement organisés. successifs et incessants, ne permettent aucun internement injustifié, les médecins aliénistes, dont la responsabilité personnelle ne sera plus en jeu, pourront retenir dans les asiles tous ceux qui, sous les apparences de la raison sont, en réalité, des aliénés dangereux et inversement.

P. Duchesnois

Un jugement du tribunal de Nantes (juillet 1924) confirmé par un arrêt de la Cour d'appel de Rennes (juillet 1925) lui donne raison ; ses parents optent pour le versement d'une rente annuelle et leur fille prend officieusement le nom de son père.

Les sœurs de Sébastien, Marie et Gabrielle, insistèrent longtemps pour qu'il régularise sa situation.

Nantes, 23 avril 1927

Ma chère Marie

Je suis désolé de l'inquiétude dans laquelle t'a mis l'état de ma situation, et je veux sans tarder consoler autant qu'il me sera possible, ma si bonne, si douce et si affectueuse filleule.

Permets toutefois à ton vieux parrain de se défendre un peu, contre les coups de l'adversité, ou si tu préfères, contre une punition du ciel.

A sa sortie de pension (18 ans), croyant trouver en Geneviève la jeune fille que je désirais, j'avais la ferme intention de vous la présenter. A cette époque, je m'étais mis en devoir de faire construire Port-Joli, nom de la maison que je lui destinais, pensant bien qu'elle en serait heureuse et qu'elle ferait tous ces efforts pour aider à l'agencer au mieux de ses propres intérêts. Hélas, à peine construite, c'est sournoisement qu'elle s'est mise de la façon la plus odieuse à détruire tout ce que journellement nous entreprenions de faire, sa mère et moi, pour lui être agréable. Très inquiets, en trouvant anormale cette façon d'agir d'une jeune fille de son âge, nous nous sommes plains à plusieurs médecins : docteur Gruget, de Nantes, Provost, du Pellerin, et Villars, de Nantes, qui nous affirmèrent qu'elle était vraiment malade et qu'elle avait besoin d'une grande surveillance.

Les années ont passé, la maladie a empiré en restant inguérissable, et nous assistons à ce résultat : qu'elle a été toute sa vie incapable de porter dignement ce nom que l'on exige que je lui donne officiellement. Quand elle l'aura, puis-je être assuré qu'elle le portera mieux ?

Dans le cours de notre existence, au milieu des multiples difficultés crées par notre situation, sa mère m'a donné trop de preuves de son abnégation, de son courage, de sa patience, j'ai trop d'estime et d'amour pour elle, pour vouloir lui imposer à nouveau la présence d'une fille qui a poussé l'indignité jusqu'à la torturer sans cesse, et de toutes les façons.

Alors, que dès à présent, Geneviève sache donc bien que nous ne pouvons plus, sous aucun prétexte, partager la vie commune avec elle, étant persuadé que son caractère demeurera toujours très difficile à diriger, peut-être même dangereux, selon les circonstances. Pour mon compte, je veux bien rendre les armes, mais ce ne sera pas sans de sérieuses garanties.

Je crois avoir agi toujours en honnête homme, et je comptais mettre ma conscience en repos avec moi-même, en reconnaissant Geneviève devant un notaire. Elle aurait eu cela, avec mon testament, après mon décès. Mais puisque les choses changent, je le veux bien, seulement c'est une garantie de bonne conduite de sa part, et de dispositions réelles au travail qu'il me faut.

Voici ces conditions :

1) S'ingénier à trouver gîte et couvert dans maison familiale ou communauté, en se rendant compte qu'elle possède 250 francs par mois.
2) Demander au travail un surcroît de subsistance pour ne pas continuer ses habitudes de vagabondage.
3) Qu'elle se souvienne aussi que c'est avec l'argent de la dot que je lui destinais que je me suis vu obligé de payer son infernal procès.

D'ici là, j'aurai à m'informer auprès d'un notaire en lequel j'ai la plus grande confiance, ce que je pourrais bien faire pour empêcher Geneviève de contracter à l'avenir, sous mon nom, des emprunts incompatibles avec mes idées et ma fortune.

Voilà, ma chère Marie, où j'en suis de ma pénible situation, avec le plus grand besoin de calme, de repos complet, dans un état physique qui met tout mon être en déroute quand des désagréments nouveaux viennent encore l'assaillir.

Un mot dans ta lettre m'a comblé de joie : ta promesse de venir m'embrasser, quand enfin, je vous aurai obéi, puisqu'en toi et en notre admirable sœur Gabrielle, j'ai trouvé des maîtres …

Ton vieux parrain qui t'embrasse, lui aussi très affectueusement en te disant :
Merci, et Amen sur toute la ligne ….

S. de Boishéraud

Quelques mois avant sa mort donc, cédant aux instances de ses sœurs, Sébastien régularise sa situation et le 22 juillet 1926 il épouse Léonie Montifret, mais il n'eut pas le temps de reconnaître officiellement sa fille Geneviève car il mourut le 8-12-1927 à Port-Joli (la Montagne).

C'est son neveu Pierre qui s'occupe de la sépulture de Sébastien

Maisdon 16 décembre

Chère madame,

Je vous envoie les notes, celle de monsieur le curé et celle de Boivin, le maçon. Il y a encore le fossoyeur qui malgré qu'il n'a pas beaucoup travaillé, demande 30 fr. Je me suis occupée pour savoir si vraiment il y avait droit, l'on m'a répondu oui, c'est son droit, il se sert de tous ses outils, et il recouvre le cercueil. On réclame aussi pour l'entretien du caveau. Tous les ans à la Toussaint Mr. de Boishéraud donnait 6 fr. qui étaient payés par sa bonne quand elle venait à Maisdon, et cette année il n'y a rien eu.

Tant qu'à moi, il y a la dépêche 3.40. Le téléphone a été porté sur le compte du maçon puisque c'était lui qui s'en était chargé.

Je suis allé au cimetière, le travail n'est pas terminé comme il n'y a pas de caveau, ils vont attendre quelques jours que la terre se tasse. La note a été faite approximative, quoique je croie, d'après ce qu'il me dit, il ne compte pas passer plus de temps qu'il a porté. J'irai certainement me rendre compte quand ce sera terminé.

J'espère que petit Pierre va mieux, et reprend à engraisser. Mon rhume est à peu près disparu, quoiqu'il a été assez sérieux.

Je vous envoie mon meilleur souvenir à vous Madame, et sans oublier Monsieur et M. Bernard et surtout embrassez bien petit Pierre pour moi, qui est toujours ma pensée.

Célestine Vilaine

Je commence un peu à m'habituer très bon curé.

Maisdon, 24 janvier 1928

Cher monsieur,

Je vous renvoie vos reçus et moi je vous remercie pour votre billet, je ne m'attendais point à cette récompense car volontiers si je m'étais donné un peu de peine je le devais bien à M. de Boishéraud, que n'a-t-il pas fait pendant la guerre avant et après pour nous, et certainement je ne l'oublie pas.

Pour la tombe, les travaux ne sont pas encore faits, le temps ne le permet pas. Sitôt que ce sera terminé, je vous le ferai savoir.

La personne qui arrange la tombe est une sœur à Prosper qui est mariée avec Julien. Si Monsieur veut continuer par la suite, vous lui ferez savoir.

Je ne sais si Monsieur m'a reconnue dimanche si j'avais su vous rencontrer, je vous les aurais apportés quand je suis allé à Clisson.

J'espère que Madame va mieux et petit Pierre toujours mignon, embrassez le bien pour moi. Toujours votre toute dévouée, bon souvenir.

Célestine

Ma santé est pas merveilleuse.

En 1938, Geneviève fut invitée au Musée des Arts de Nantes pour une exposition dédiée aux œuvres de Sébastien de Boishéraud. Lors de cette visite, elle laissa sur place, en mémoire, quelques mots : « Ô *cloître immense où les amis des maîtres disparus viennent goûter ton silence, revivre leurs pensées ainsi que les émotions fécondes de leurs inspirations, tu es un lieu sacré que toutes les générations respecteront à jamais pour l'immortalité.* »

La mise en vente de Port Joli en 1929

Une visite des lieux est organisée les 28 et 29 avril 1929 par le notaire du Pellerin, Maitre Peux, en vue de leur mise en vente : le manoir et ses meubles. les terres et les bâtiments attenants ainsi qu'une petite maison. La vente a lieu le dimanche 2 juin 1929 à la mairie de La Montagne. Elle se fait à la bougie pour trois lots. Selon le testament Léonie n'a le droit qu'à la moitié de la propriété de Sébastien son époux, en vertu de l'article 767 du code Civil. L'autre part revient à ses trois sœurs, Marie et Gabrielle refusent cet héritage. Seule Laurence décédée est héritière Sa part revient à son mari. M Mosnay Goguet de Boishéraud et à ses enfants.

Le premier lot : le manoir comprenant rez-de-chaussée sur caves et deux étages, 9 pièces, jardin, côteau planté, 5084 m2 pour une mise à prix totale de 52 000 francs. Deuxième lot : une maison, diverses petites bâtisses et un terrain pour 5 000 francs. Troisième lot : un jardin de 350 m2 pour 2 000 francs,

Après plusieurs enchères qui n'ont pas abouti, tout est remis en vente en un seul et unique lot et au bout du temps imparti ce fut M Simon Raphael Désiré Porchet, expert immobilier à Saint-Jean-de-Boiseau qui acquiert les biens pour une somme de 54 386.50 francs, pour sa cliente qui n'était autre que Mme Léonie Goguet de Boishéraud.

Importante Vente de Meubles

Après le décès de Monsieur GOGUET DE BOICHERAUD, en son vivant artiste sculpteur, demeurant à Nantes.

A la Montagne (Loire-Inférieure), au Castel de Port-Joli.

Les DIMANCHE 28 et LUNDI 29 AVRIL, à 14 heures, Me Puex, notaire au Pellerin, vendra notamment :

Bureau, bibliothèque Louis XVI, Desserte Louis XVI, fauteuils Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, travailleuse Empire, chaises rustiques, commodes anciennes, chiffonnier Restauration, glaces, banquette, table à jeux, trois fauteuils et deux chaises Louis XVI, deux fauteuils et trois chaises Directoire.

MEUBLES DE SALON ANCIENS : Trois chambres à coucher, dont une de style breton.

Bronze, statuettes, pendules.

Tableaux, peintures, aquarelle, gravures, dessins. Toile de Jouy ancienne.

Salle à manger, buffets, armoires.

Assiettes anciennes..

Et quantité de meubles et objets divers et anciens, ainsi que tout le mobilier ordinaire.

Frais ordinaires en sus.

Les DIMANCHE 28 et LUNDI 29 AVRIL, à 14 heures, Me Puex, notaire au Pellerin, vendra notamment :

Bureau, bibliothèque Louis XVI, Desserte Louis XVI, fauteuils Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, travailleuse Empire, chaises rustiques, commodes anciennes, chiffonnier Restauration, glaces, banquette, table à jeux, trois fauteuils et deux chaises Louis XVI, deux fauteuils et trois chaises Directoire.

MEUBLES DE SALON ANCIENS : Trois chambres à coucher, dont une de style breton.

Bronze, statuettes, pendules.

Tableaux, peintures, aquarelle, gravures, dessins. Toile de Jouy ancienne.

Salle à manger, buffets, armoires.

Assiettes anciennes..

Et quantité de meubles et objets divers et anciens, ainsi que tout le mobilier ordinaire.

Frais ordinaires en sus.

Le DIMANCHE 2 JUIN 1929, à 14 heures, à la Mairie de La Montagne.

Vente par Adjudication

DU MANOIR DE PORT-JOLI, sis à La Montagne, avec toutes ses dépendances.

Faculté de traiter à l'amiable avant la vente.

S'adresser aux notaires.

Vente par Adjudication

DIMANCHE 2 JUIN 1929, à 14 heures, à la Mairie de La Montagne, ministère de Me PUEX,

Le MANOIR DE PORT JOLI, commune de La Montagne, comprenant : rez-de-chaussée sur caves et deux étages, 9 pièces, jardin, coteau planté, 5084 mètres environ.

Vente en 3 lots : total des mises à prix : 52.000 francs.

On traiterait à l'amiable avant la vente.

Suite à cette acquisition, Léonie écrivit un testament de sa main qu'elle remet au notaire, Maître Puex. Elle nomma, devant le notaire, une personne de confiance qui a sa mort, exécuterait ses dernières volontés. Le testament stipule explicitement :

« *Je lègue à ma fille Geneviève tous les biens qui composeront ma succession, sans réserve. Je stipule que les biens mobiliers devront être employés en titres de rentes immatriculés à son nom et inaliénables. Les biens immobiliers pourront être vendus, mais le produit des ventes devrait être employé dans les mêmes conditions. J'institue pour exécuteur M Georges Ganuchaud.* »

Léonie Montifret, mentionnée dans la presse comme « la marquise de Boishéraud », décéda en 1930.

Dans « le Phare » on peut lire : « *vous êtes priés d'assister aux obsèques de Mine veuve Sébastien Goguet, marquise de Boishéraud née Leonie Camille Montifret dans sa 69ème année dans sa demeure de Port-Joli à La Montagne, office religieux à La Montagne et cimetière de Maisdon. De la part de sa fille Geneviève* ».

LA MONTAGNE

Etat-civil du 11 au 18 juin

Naissances. — Monique Mainguy, rue Violin. — Ginette Grosseau, aux Sables-Rouges. — Etiennette Averty, rue du Fresne.

Décès. — Marie Morieeau, veuve David, 86 ans, rue du Parc. — Paul Rondeau, 4 ans, aux Sables-Rouges. — Marquise de Boishérault, veuve Montifret, 69 ans, au Port-Joly.

Echo de Paimbeuf 1930

Geneviève doit vendre en mars 1933 un terrain et une petite maison cadastrée section B numéros 1099 et 1106 à M Niel, mouleur à Indret et son épouse madame Yvonne Poisson. La vente est enregistrée par Maitre Pues. Mais cette vente de 6 000 francs ne résout pas ses problèmes financiers.

Six ans plus tard, Geneviève Montifret envoya à Marie de Boishéraud la lettre suivante, qu'elle signe S.B. :

Ma sœur Marie

Le 21 mai 1936

Pourquoi hésites-tu à voir ma fille ?… Qui mieux qu'elle pourtant pourrait te causer, t'entretenir affectueusement de ton pauvre cher parrain ! ! …

Et pour elle même, qui mieux que toi pourrait la consoler un peu de … moi !

S.B.

Alors qu'en même temps, propriétaire de la maison de Port Joli, elle écrivait :

Chaussée de la madeleine Le 20 mai 1936
N° 35, Nantes

Mademoiselle

Je ne sais s'il me faut considérer votre silence à ma lettre comme un troisième et dernier refus de votre part à me voir et à me venir en aide, ou bien, si c'est que votre notaire se trouvant très loin de vous, vous ne pouvez communiquer facilement avec lui , et alors c'est ce qui vous fait tarder à me donner votre réponse.

Croyant davantage à cette dernière raison et ne voulant au contraire pas m'arrêter à penser à l'autre, je vous serais donc reconnaissante, Mademoiselle, si vous vouliez bien me le faire savoir le plus tôt possible, pressée que je suis moi-même par mon notaire qui m'écrit : - que si je dois vendre Port-Joli, il me faudrait lui en donner une réponse précise, deux acquéreurs demandent à l'acheter et veulent venir la visiter. A cela, rien d'étonnant, cette époque est généralement celle des locations ainsi que des ventes des propriétés. Mais vendre la mienne, c'est acheter pour bientôt ma mort.

Geneviève.

La date de 1936 est bien lisible sur les deux manuscrits, et ce ne peut être 1926, Sébastien ne mourant qu'en 1927.

La vente de Port Joli se fait en février 1938. L'acheteur est M Félix Jean Marie Mérienne, professeur. ancien capitaine des tirailleurs marocains pendant la guerre de 14-18, habitant à Casablanca au Maroc. rue du Général Humbert. Il est originaire de Saint-Viaud (Loire Inférieure) où il est né le 14 mai 1888. Absent il est représenté par sa soeur Marie Mérienne, sous un acte sous seing privé du notaire du 19 décembre 1937. La vente se fait devant Maître Ernest Texier, Notaire à Vannes (Morbihan). M Mérienne achète donc le manoir en viager pour respecter les volontés des parents de la venderesse. Il doit lui verser 3 500 francs par an jusqu'au seize février 1946. Elle recevra donc 850 francs par trimestre jusqu'à son décès, le 31 janvier 1947, date à laquelle Monsieur Merienne devient propriétaire de la maison et des terres.

Geneviève et les cercles royalistes de Nantes

Active dans un petit cercle royaliste nantais, Geneviève recevait le dépôt du journal « le crible », journal de Charles-Guillaume Naundorff, descendant du prétendant (1) . A Nantes, il y a deux adresses où, depuis 1926, on peut se le procurer, la librairie Lanoë-Mazeau 2 rue de Verdun, et au 8 quai Ceineray, le domicile de Geneviève de Boishéraud.

1 Jean-François Caraès dans « Louis XVII à Nantes » Cahier de l'Académie littéraire de Bretagne de l'année 2021 consacré aux Années folles.
Voir aussi Laurent Joly, « Une section modèle ? L'Action française en Loire-Inférieure », Actes du colloque La vie politique en Loire-Inférieure (1870-1940), l'apprentissage de la République, Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique, Nantes, 2012, p.77-92.

Geneviève Montifret – 1936

Une exposition est organisée : « Souvenirs de la Révolution » en 1928 sur le thème de la famille royale et de « l'infortuné dauphin », qui ont été patiemment collectionnés, pendant de longues années, par un amateur passionné, Otto Friedrichs.

Illustration de l'article du 25 avril 1928, Le Phare de la Loire

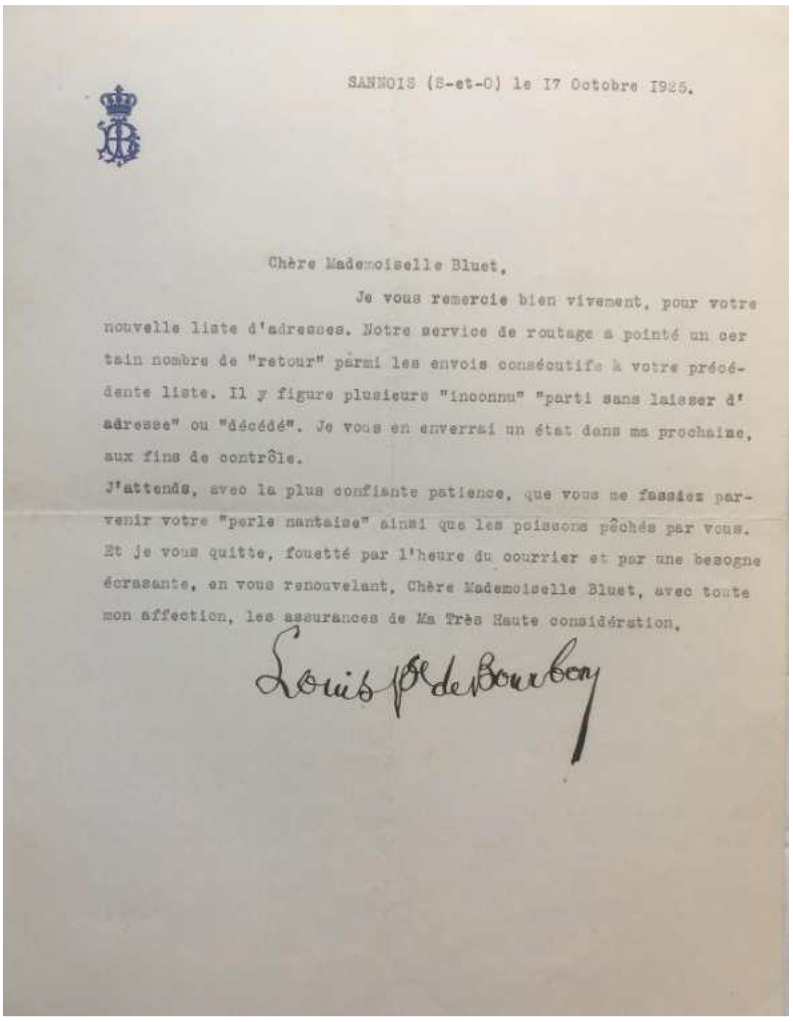

SANNOIS (S-et-O) le 17 Octobre 1925.

Chère Mademoiselle Bluet,

Je vous remercie bien vivement, pour votre nouvelle liste d'adresses. Notre service de routage a pointé un cer tain nombre de "retour" parmi les envois consécutifs à votre précédente liste. Il y figure plusieurs "inconnu" "parti sans laisser d' adresse" ou "décédé". Je vous en enverrai un état dans ma prochaine, aux fins de contrôle.

J'attends, avec la plus confiante patience, que vous me fassiez parvenir votre "perle nantaise" ainsi que les poissons pêchés par vous. Et je vous quitte, fouetté par l'heure du courrier et par une besogne écrasante, en vous renouvelant, Chère Mademoiselle Bluet, avec toute mon affection, les assurances de Ma Très Haute considération.

Louis de Bourbon

Lettre de Louis de Bourbon à Geneviève Goguet de Boishéraud - 1925

Sannois le 17 octobre 1925

Chère Mademoiselle bluet

Je vous remercie bien vivement pour votre nouvelle liste d'adresse. Notre service de routage a pointé un certain nombre de « retour » parmi les envois consécutifs à votre précédente liste. Il y figure plusieurs « inconnus » « parti sans laisser d'adresse » ou « décédé ».Je vous en enverrai un état dans ma prochaine, aux fins de contrôle.

J'attends, avec le plus confiante patience, que vous me fassiez parvenir votre « perle nantaise » ainsi que les poissons péchés par vous. Et je vous quitte, fouetté par l'heure du courrier et par une besogne écrasante. En vous renouvelant, chère Mademoiselle Bluet, avec toute mon affection, les assurances de Ma Très Haute considération.

Louis de Bourbon

Geneviève de Boishéraud poursuit ses actions de propagande, sans grand succès, au gré de ses séjours ici ou là. Son exaltation lui fait se fermer des portes, celle d'Otto Friedrichs et quelques autres. Hébergée par des amies, notamment à Quiberon chez Marie Maressal, elle continue de correspondre avec Henri de Bourbon qui réside à Casablanca et auquel elle doit

faire parvenir une épée de la garde du roi ; puis elle rentre à Nantes au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et meurt à l'Hôtel-Dieu le 31 janvier 1947. Au début du même mois, dernier hommage des Bourbon-Naundorff, elle avait été admise dans l' « Aymable compagnie de l'O. R. de Saint-Michel, service d'honneur de Mgr le duc de Bourgogne » ; la carte qui lui est adressée est signée par le greffier-trésorier de l'ordre « Bourmont ».

Aymable Compagnie de l'O. R. de Saint-Michel

Service d'Honneur de Mgr le Duc de Bourgogne

Geneviève de BOISHERAUT

à Nantes

reconnaissant par sa signature ci-dessous apposée **Mgr le Prince Henri-Charles-Louis de Bourbon Duc de Bourgogne** comme Chef de la Maison Royale de France, a été admis(e) Lieutenue DAMOISELLE dans l'A.C. de l'O.R. de Saint-Michel, le 7 Janvier 1947

Signature d'Engagement :

Le Greffier-Trésorier de l'Ordre

N° 14 - D

Bourmont.

Geneviève, qui mourut sans postérité, est enterrée dans une tombe du cimetière de Maisdon.

Demande de sa sœur Marie à propos des bombardements de juin 1940 à Saumur

Demande d'allocation pour dommages mobiliers résultant d'actes de guerre.

nom : de Boishéraud
prénom : Marie Cécile Eléonore
profession : sans profession
domicile : Pension St. Anne de Nantilly à Saumur.
célibataire
Nature du sinistre :

Bombardement par canons et par avions suivi d'incendie provoqué par bombes incendiaires à la suite de la résistance de la ville de Saumur lors de l'avance des armées allemandes les 17 et 18 juin 1940 lundi et mardi et jours suivants.

A Saumur le 29 juillet 1941.